



RAPPORT FINAL DU PROJET :

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT



Cofinancé par
l'Union européenne

PEARLE  Live Performance
Europe



EURO
FIA
EUROPEAN GROUP OF THE
INTERNATIONAL FEDERATION OF ACTORS

UAI global
union
europa

media
entertainment
& arts



media
entertainment
& arts



Cofinancé par
l'Union européenne

CO-FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne. L'Union européenne ne peut être tenue responsable de ceux-ci.

Texte: Agnieszka Paczyńska

Conception et illustrations: Pushing Buttons, www.pushingbuttons.se

Date de publication : décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

0. RÉSUMÉ 4

INTRODUCTION 8

CHAPITRE I.

DANS LES COULISSES DE L'IA : PERSPECTIVES DU SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT 12

I.1. UN APERÇU SÉLECTIF DES UTILISATIONS DE L'IA DANS LE SECTEUR 13

I.2. OBSERVATIONS SUR LE PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE 16

I.3. POINTS DE VUE DES PARTENAIRES SOCIAUX SECTORIELS SUR L'IA 23

I.4. OPPORTUNITÉS 25

I.5. RISQUES 28

I.6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 30

CHAPITRE II.

« THE SHOW MUST GO ON » EN TOUTE SÉCURITÉ: LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT 32

II.1. DÉFIS ET RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT 33

II.2. EXEMPLES D'INITIATIVES DANS LE SECTEUR 44

II.3. OBSERVATIONS SUR LE PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE DE L'UE 51

II.4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 53

CHAPITRE III.

« RIDERS ON THE STORM » : LES PARTENAIRES SOCIAUX FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT 56

III.1. LES ARGUMENTS EN FAVEUR D'UNE ACTION CLIMATIQUE DE LA PART DU SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT 57

III.2. EXEMPLES D'INITIATIVES DIVERSES DANS ET POUR LE SECTEUR 61

III.3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 77

ANNEXES 80

A1 DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE 81

A2 DESCRIPTION DE LA BASE DE DONNÉES 83

0. RÉSUMÉ

Ce rapport final présente les conclusions d'un projet cofinancé par l'Union Européenne intitulé « Strengthening Capacities in the Live Performance Sector » (Renforcement des capacités dans le secteur du spectacle vivant), mené conjointement par les partenaires sociaux européens du secteur du spectacle vivant, à savoir Pearle* – Live Performance Europe, représentant les employeurs, et le secteur des médias, du spectacle et des arts d'UNI Europa (EURO-MEI), la Fédération internationale des acteurs (FIA) et la Fédération internationale des musiciens (FIM), représentant les travailleurs. Au lancement du projet, une enquête a été menée auprès de tous les membres européens de Pearle*, FIM, FIA et EURO-MEI. Son objectif principal était de recenser les conventions collectives et les initiatives des partenaires sociaux qui sont regroupées dans la base de données présentée en annexe du présent rapport. L'enquête a également permis d'identifier les priorités thématiques définies par les partenaires sociaux pour mener de plus amples recherches. Les trois priorités thématiques qui ont été définies pour orienter les activités de recherche du projet sont :

- L'intelligence artificielle et son impact sur le secteur du spectacle vivant,
- la santé et la sécurité (avec un accent particulier sur la santé mentale), et
- les défis liés au changement climatique.

Le rapport fournit, pour chacun des thèmes, des données, des analyses et des recommandations qui mettent en évidence l'évolution du secteur ainsi que l'importance du dialogue social.

0.1 DANS LES COULISSES DE L'IA : PERSPECTIVES DU SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

L'IA transforme en profondeur les dynamiques créatives, organisationnelles et professionnelles du spectacle vivant, avec des perspectives prometteuses, mais aussi des risques à anticiper. Le secteur teste désormais des pièces, des compositions musicales, des chorégraphies ou encore des interactions avec le public générées par l'IA, ouvrant la voie à de nouvelles formes artistiques et à une production plus efficace. Cependant, l'IA soulève aussi des défis majeurs, comme les violations des droits d'auteur, l'utilisation abusive de l'image des artistes par le biais des deepfakes, ou encore le risque de voir certains métiers remplacés ou profondément transformés. Les récentes évolutions réglementaires, en particulier la loi européenne sur l'IA, instaurent un cadre fondé sur

les risques et introduisent des obligations en matière de transparence, de responsabilité et de protection des droits d'auteur, avec un impact majeur pour le secteur. Les partenaires sociaux soulignent la nécessité de mettre en place des mécanismes de consentement clairs, une rémunération équitable et des cadres juridiques actualisés afin de protéger les droits des créateurs tout en tirant parti du potentiel de l'IA. Dans un contexte technologique en constante évolution, l'engagement et la coopération sont essentiels.

0.2 « THE SHOW MUST GO ON » EN TOUTE SÉCURITÉ : LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

Le secteur du spectacle vivant est exposé à de multiples risques pour la santé et la sécurité : dangers physiques, conditions de travail particulièrement exigeantes et nouveaux enjeux psychosociaux. Les problèmes de santé mentale sont exacerbés par les horaires irréguliers, l'insécurité de l'emploi et la pression des tournées. Les jeunes artistes, les personnes issues de milieux moins favorisés et les travailleurs plus âgés figurent parmi les groupes les plus vulnérables. Le secteur a enregistré des avancées notables, avec l'introduction d'outils d'évaluation des risques, la mise en œuvre d'initiatives dédiées à la santé et le développement de programmes de soutien psychologique conçus pour les professionnels du spectacle vivant. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière d'accessibilité aux services de santé mentale et d'intégration du bien-être dans les politiques de sécurité au travail. Les partenaires sociaux jouent un rôle clé dans la sensibilisation et la promotion de politiques inclusives en matière de santé mentale. Il demeure essentiel d'investir dans la formation, la collecte de données et les dispositifs de soutien afin de garantir des carrières durables et des environnements de travail sûrs.

0.3 « RIDERS ON THE STORM » : LES PARTENAIRES SOCIAUX FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

Même s'il n'est pas un émetteur majeur, le secteur du spectacle vivant contribue aux émissions de gaz à effet de serre, notamment à travers les déplacements du public et des artistes, la consommation énergétique des salles et la logistique de production. Il est également de plus en plus exposé aux risques climatiques, comme les perturbations causées par des phénomènes météorologiques extrêmes ou les impacts sur la santé. À l'avant-garde du mouvement, les partenaires sociaux

et d'autres parties prenantes participent à un large éventail d'initiatives, tant au niveau international que national, pour encourager des pratiques durables : adoption de la norme ISO 20121, développement d'outils de calcul carbone, stratégies de « slow touring », ou encore intégration de clauses vertes dans les contrats. Les initiatives collaboratives et les politiques stratégiques contribuent à rendre le secteur plus durable et plus résilient, tout en répondant aux enjeux d'équité pour garantir l'inclusion. Les prochaines étapes consisteront à trouver un juste équilibre entre réduction des émissions, équité sociale et renforcement de la résilience.



INTRODUCTION



Cette publication est le résultat de consultations, de conversations et d'activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du projet cofinancé par l'Union européenne « Strengthening Capacities in the Live Performance Sector » (Renforcer les capacités dans le secteur du spectacle vivant). Le projet a été mis en œuvre par les partenaires sociaux européens du secteur du spectacle vivant, à savoir Pearle* – Live Performance Europe, représentant les employeurs, et le secteur des médias, du spectacle et des arts d'UNI Europa (EURO-MEI), la Fédération internationale des acteurs (FIA) et la Fédération internationale des musiciens (FIM), représentant les travailleurs. Son objectif principal était d'aider les partenaires sociaux européens et nationaux à renforcer leur capacité à faire face aux défis, tant structurels qu'émergents, auxquels le secteur est confronté. Ces dernières années, les partenaires sociaux européens du spectacle vivant ont mené plusieurs projets conjoints dans le cadre du dialogue social sectoriel européen. Ces initiatives ont notamment porté sur l'égalité entre les femmes et les hommes, l'évaluation des risques, le développement des compétences et le renforcement du dialogue social dans le secteur commercial du spectacle vivant.

Dans le prolongement des projets conjoints passés et actuels et de la tradition du dialogue social dans l'Union européenne, ce projet visait à approfondir la compréhension de plusieurs enjeux déterminants pour l'avenir du spectacle vivant, de la transformation technologique à la santé et la sécurité, en passant par l'action climatique et des conditions de travail équitables. L'objectif était notamment d'offrir aux partenaires sociaux les connaissances et les outils nécessaires pour anticiper les évolutions et agir de manière collective.

Les recherches menées dans le cadre de ce travail avaient pour but d'offrir un aperçu complet des initiatives de dialogue social et des réalisations collectives au sein des États membres de l'UE, ainsi que dans plusieurs autres pays européens tels que la Suisse, la Norvège et le Royaume-Uni.

Concrètement, le projet comprenait les activités suivantes :

- l'identification des initiatives et réalisations existantes des partenaires sociaux, ainsi que des conventions collectives du secteur ;
- la mise en place d'une base de données ouverte à l'ensemble des parties prenantes ;

- et le partage d'informations avec les partenaires sociaux nationaux sur les priorités du dialogue social européen et les grandes orientations politiques de l'UE, notamment la négociation collective, l'impact croissant de l'IA générative, la santé et la sécurité et la transition écologique¹.

Par ailleurs, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des membres européens de Pearle*, de la FIM, de la FIA et d'EURO-MEI. Si son objectif principal était de recenser les conventions collectives² et les initiatives des partenaires sociaux, ses résultats ont également contribué à définir les trois priorités thématiques des activités de formation et de recherche du projet, en complément d'une action de formation spécifique à destination des partenaires sociaux :

- L'intelligence artificielle et son impact sur le secteur du spectacle vivant,
- la santé et la sécurité (avec un accent particulier sur la santé mentale), et
- les défis liés au changement climatique.

Le projet comprenait donc trois séminaires de formation dédiés, alignés sur les priorités thématiques identifiées par l'enquête. Le premier séminaire, organisé en mai 2024 à Paris, portait sur les techniques de négociation indispensables à la négociation collective et, plus largement, au dialogue social. Il mêlait présentations de recherche, partage de bonnes pratiques et formation pratique aux techniques de négociation afin de renforcer les capacités des partenaires sociaux. La deuxième formation, qui s'est déroulée à Varsovie en décembre 2024, a exploré l'impact de l'IA sur divers volets du secteur, en mettant l'accent sur les enjeux juridiques et artistiques. Des experts du droit et des professionnels de plusieurs pays y ont animé plusieurs sessions thématiques. Le troisième séminaire, organisé en mai 2025 à Anvers, était dédié à la santé et à la sécurité, avec un accent particulier sur la santé mentale et l'accompagnement des transitions professionnelles. Il proposait des interventions d'experts, des études de cas et des stratégies visant à répondre aux nouveaux défis en matière de santé et à soutenir la durabilité des carrières dans le spectacle vivant. La dernière formation, organisée en Novembre 2025, était consacrée à l'impact du changement climatique sur le secteur du spectacle vivant et présentera les pratiques écologiques et durables mises en œuvre dans ce domaine.

¹ Une description détaillée de la méthodologie de recherche figure en annexe.

² La base de données des conventions collectives fait partie intégrante du projet. De plus amples informations sont disponibles ici : <https://ipsocialpartners.notion.site/Strengthening-Capacities-in-the-Live-Performance-Sector-1dddb594d14d805ea6d9f271d6107dda?pvs=143>

Les trois chapitres qui suivent aborderont chacun l'un des thèmes identifiés dans le cadre de l'enquête susmentionnée.

LE CHAPITRE I analysera le rôle croissant de l'intelligence artificielle et ses implications pour la création, la gestion et les relations de travail dans le spectacle vivant, en mettant en lumière tant les opportunités que les défis.

LE CHAPITRE II traitera des enjeux de santé et de sécurité, en particulier en matière de santé mentale. Il étudiera les risques professionnels spécifiques au spectacle vivant et passera en revue les approches préventives et les réponses novatrices visant à garantir le bien-être des travailleurs et la durabilité des parcours professionnels.

LE CHAPITRE III mettra en lumière les effets du changement climatique sur le secteur. Il abordera à la fois les stratégies d'adaptation et de renforcement de la résilience, ainsi que les approches de décarbonisation, et proposera un aperçu des initiatives inspirantes menées à travers l'Europe.

Ce rapport final constitue ainsi à la fois une synthèse des résultats du projet et une ressource de référence. Il présente les accomplissements, met en évidence les lacunes et identifie les domaines nécessitant une coopération accrue à l'avenir. L'ensemble des informations et recommandations présentées a pour objectif d'aider les acteurs du secteur à mieux répondre aux défis émergents grâce à un dialogue social éclairé, inclusif et orienté vers l'avenir.

CHAPITRE I. DANS LES COULISSES DE L'IA : PERSPECTIVES DU SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT



I.1. UN APERÇU SÉLECTIF DES UTILISATIONS DE L'IA DANS LE SECTEUR

La présente section illustre quelques-unes des applications de l'IA dans le secteur du spectacle vivant. Cette liste est loin d'être exhaustive, car de nombreuses autres applications verront sans doute le jour avec l'évolution des technologies d'IA et la créativité des artistes.

Des outils d'IA ont été sollicités pour co-crée des pièces de théâtre, notamment afin d'interroger les risques qu'ils soulèvent. L'une de ces expériences est *AI*, mise en scène par Jennifer Tang au Young Vic de Londres. La pièce, créée en août 2021,³ met en scène GPT-3, qui est le protagoniste principal. Devant le public, il reçoit un prompt, par exemple « écris-moi une pièce de théâtre sur l'intelligence artificielle », et produit des pages de texte qui semblent écrites par un humain. Toutefois, l'œuvre révèle progressivement les dysfonctionnements majeurs de cette technologie, qui ne peuvent être passés sous silence. La metteuse en scène a constaté que

LA TECHNOLOGIE ATTRIBUAIT SYSTÉMATIQUEMENT À L'UN DE LEURS ACTEURS MOYEN-ORIENTAUX DES RÔLES STÉRÉOTYPÉS : TERRORISTE, VOLEUR OU HOMME PORTANT UN SAC À DOS REMPLI D'EXPLOSIFS.

Cette observation soulève une question essentielle : comment les créateurs de théâtre peuvent-ils prévenir les dommages potentiels causés par une technologie qu'ils n'ont pas eux-mêmes conçue ?

Autre exemple marquant : la pièce *Prometheus Firebringer* d'Annie Dorsen, créée en 2023 au Theatre for a New Audience à Brooklyn.⁴ Celle-ci propose une adaptation de la pièce disparue d'Eschyle, réalisée en mêlant plusieurs versions générées par l'IA fondées sur des travaux académiques décrivant son contenu probable. Grâce à l'utilisation de masques et de voix générés par l'IA, la pièce présente la metteuse en scène délivrant une conférence composée de citations de divers textes, qui invitent le public à réfléchir au rapport entre tech-

“

LES ARTISTES DOIVENT EXAMINER ATTENTIVEMENT COMMENT CES MODÈLES FONCTIONNENT, CE QU'ILS PRODUISENT ET CE QU'ILS IMPLIQUENT POUR L'AVENIR DE LA CRÉATION ET DE LA PRATIQUE ARTISTIQUES.

3 Voir <https://www.youngvic.org/whats-on/ai>

4 Voir <https://culturesauce.com/2023/09/19/prometheus-firebringer-review-annie-dorsen/>

nologie et pouvoir. Elle termine en déclarant : « Les artistes doivent examiner attentivement comment ces modèles fonctionnent, ce qu'ils produisent et ce qu'ils impliquent pour l'avenir de la création et de la pratique artistiques. »

En 2021, une collaboration entre la Faculté de mathématiques et de physique de l'Université Charles de Prague, le Théâtre Švanda et la DAMU a abouti à la création d'une pièce rédigée à 90 % par le modèle linguistique GPT-2 d'OpenAI. Les co-auteurs humains n'en ont rédigé que la scène d'ouverture. La pièce se compose de huit scènes qui retracent le voyage d'un robot dans le monde des humains, alliant humour noir et questionnement existentiel⁵.

Parmi les explorations de l'IA dans la création de spectacles musicaux figurent aussi les tests menés par des journalistes de Broadway World, qui ont demandé à ChatGPT de créer une comédie musicale pour Broadway⁶ afin d'en analyser les résultats. L'article publié en 2023 relevait plusieurs problèmes de qualité, dont le fait que l'œuvre produite par l'IA ressemblait fortement à une version plagiée d'un film. Une autre expérience, menée par une société de production et présentée sur son site Internet en mai 2024, s'est achevée sur cette conclusion : « Pour le meilleur ou pour le pire, l'IA peut créer des comédies musicales. À nous désormais d'observer notre concurrence numérique et de faire mieux qu'elle. »⁷

Plusieurs artistes, dont Iván Paz, expérimentent l'improvisation musicale en concert à l'aide d'outils d'IA. « Si votre algorithme opère à un niveau très élémentaire, vous avez l'impression de jouer d'un instrument, car vous en modifiez simplement les paramètres de synthèse », explique Iván Paz. « Mais si l'algorithme détermine la structure même du morceau, c'est comme jouer avec un agent qui décide de la suite des événements. »⁸

Les algorithmes sont présents dans la danse depuis longtemps. Dès 1995, le chorégraphe Merce Cunningham utilisait un programme de manipulation d'avatars sur écran dans le but de saisir les habitudes corporelles des danseurs, les analyser et explorer de nouvelles propositions chorégraphiques.⁹ Les outils d'IA servent fréquemment à étudier la complexité et les limites du corps humain. Ils sont également employés pour impliquer directement le public dans le spectacle. En



POUR LE MEILLEUR OU POUR LE PIRE, L'IA PEUT CRÉER DES COMÉDIES MUSICALES. À NOUS Désormais d'observer notre concurrence numérique et de faire mieux qu'elle.

5 Voir <https://www.czechuniversities.com/article/the-first-theatre-play-written-by-ai>

6 Voir <https://www.broadwayworld.com/article/Could-AI-Written-Musicals-Ever-Come-To-Broadway-20230124>

7 Voir <https://nmi.org/can-ai-write-a-musical/>

8 Voir <https://www.vox.com/the-highlight/358201/how-does-ai-music-work-benefits-creativity-production-spotify>; <https://revista.unaminternacional.unam.mx/en/nota/6/musica-e-inteligencia-artificial-nuevas-posibilidades-creativas>

9 Voir <https://www.theguardian.com/stage/2024/oct/29/small-step-or-a-giant-leap-what-ai-means-for-the-dance-world>

octobre 2024, AΦE a dévoilé un spectacle de danse conçu avec l'aide de l'IA, dont le protagoniste principal est une entité IA qui a co-créé l'œuvre avec deux artistes humains. Pendant la représentation, ce personnage virtuel apparaît sur un cube LED mobile que le public peut manipuler. Chaque déplacement du cube déclenche alors les mouvements du danseur numérique.

Les artistes soulignent généralement que l'objectif n'est pas de remplacer le corps humain, mais d'intégrer l'IA dans les performances et d'explorer les nouvelles possibilités qu'elle offre. En chorégraphie, les mouvements produits exclusivement par l'IA apparaissent pour l'instant assez superficiels. L'enjeu consiste donc à les intégrer de manière réfléchie à l'expression artistique du corps humain. Mentionnons également les solutions de sécurité mises en œuvre lors des concerts du Reputation Stadium Tour de Taylor Swift, où des technologies de reconnaissance faciale ont été utilisées pour détecter des harceleurs potentiels.¹⁰

Enfin, il convient de noter que de nombreux artistes, leurs équipes et les partenaires sociaux du secteur utilisent déjà divers outils alimentés par l'IA pour renforcer plusieurs dimensions de leur travail : traduction automatique, production automatisée de podcasts thématiques, analyse des réactions en ligne aux spectacles vivants, et bien plus encore.

¹⁰ Voir https://medium.com/@jeyadev_needhi/the-ai-revolution-in-music-concerts-how-famous-singers-are-using-technology-to-transform-d2105bd74dc4.

I.2. OBSERVATIONS SUR LE PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE

Compte tenu du caractère récent du domaine et de la vitesse à laquelle il évolue, le cadre réglementaire demeure très complexe et en perpétuelle transformation. Plutôt qu'une analyse complète, ce document avance quelques observations d'ordre général qui permettent de mieux comprendre les moteurs des interventions réglementaires et les compromis actuellement en jeu. Une attention particulière est accordée à la loi européenne sur l'IA, entrée en vigueur en août 2024 et considérée comme pionnière à l'échelle mondiale pour sa tentative d'encadrer l'IA de manière globale.

Étant donné la portée internationale des avancées en matière d'IA, il n'est pas surprenant que des initiatives internationales aient vu le jour depuis plusieurs années pour définir des principes communs destinés à orienter le futur cadre réglementaire. À l'issue d'un cycle de discussions entamé fin 2010, l'OCDE et les pays du G20 ont adopté en 2019 les Principes sur l'IA, premières normes intergouvernementales en la matière. Mis à jour en mai 2024, ces principes demeurent aujourd'hui la principale référence pour les approches réglementaires dans les principales juridictions du monde.

LES PRINCIPES DE L'OCDE SONT LES SUIVANTS¹¹ :

- Croissance inclusive, développement durable et bien-être
- Respect de l'état de droit, des droits humains et des valeurs démocratiques, y compris de l'équité et de la vie privée
- Transparence et explicabilité
- Robustesse, sûreté et sécurité
- Responsabilité

Plusieurs éléments explicitement mentionnés dans ces rubriques générales peuvent présenter un intérêt particulier pour les partenaires sociaux du secteur. Les considérants des principes soulignent la nécessité d'un

DÉBAT PUBLIC BIEN INFORMÉ DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ (...)
AFIN DE CONCRÉTISER LE POTENTIEL DE CETTE TECHNOLOGIE TOUT
EN LIMITANT LES RISQUES QUI Y SONT ASSOCIÉS. ILS OBSERVENT
EN OUTRE QUE CERTAINS CADRES JURIDIQUES, RÉGLEMENTAIRES
ET POLITIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX EXISTANTS S'AP-
PLIQUENT D'ORES ET DÉJÀ À L'IA, Y COMPRIS CEUX QUI ONT TRAIT
(...) À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL, AUX

¹¹ OCDE (2024), Recommandation révisée du Conseil sur l'intelligence artificielle, C/MIN(2024)16/FINAL, 3 mai 2024, <https://www.oecd.org/fr/themes/principes-de-l-ia.html>

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, À LA CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES.

En vertu du principe de transparence et d'explicabilité, les acteurs de l'IA sont invités à fournir des informations pertinentes afin d'informer les parties prenantes de leurs

INTERACTIONS AVEC LES SYSTÈMES D'IA ET DE DONNER, LORSQUE CELA EST RÉALISABLE ET UTILE, DES INFORMATIONS CLAIRES ET FACILEMENT COMPRÉHENSIBLES SUR LES SOURCES DES DONNÉES/ ENTRÉES.

Selon le principe de responsabilité, les acteurs de l'IA devraient

(...) APPLIQUER DE MANIÈRE CONTINUE UNE APPROCHE SYSTÉMATIQUE DE LA GESTION DU RISQUE (...) ET ASSURER LA CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES AFIN DE GÉRER LES RISQUES Y AFFÉRENTS, NOTAMMENT (...) CEUX LIÉS (...) AU NON-RESPECT DE (...) LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET AU NON-RESPECT DES DROITS DES TRAVAILLEURS ET DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.

Ces principes généraux semblent faire consensus au niveau international : ils sont soutenus non seulement par les pays de l'OCDE, mais également par les membres du G20, dont la Chine et l'Inde, qui les ont approuvés en juin 2019. Depuis, ils sont régulièrement cités dans les déclarations les plus récentes du G20.¹² Dans le même temps, de nombreuses zones d'ombre subsistent concernant les méthodes les plus efficaces pour réglementer concrètement l'IA. Le titre de l'article d'octobre 2023 de *The Economist* illustre parfaitement cette situation. Le titre de l'article d'octobre 2023 de *The Economist* résume bien cette situation : *The world wants to regulate AI, but does not quite know how*¹³ (Le monde veut réglementer l'IA, mais ne sait pas vraiment comment).

Pour résumer, plusieurs défis se posent. Premièrement, la dimension mondiale des systèmes d'IA justifie pleinement une réponse internationale : renforcer les règles dans une seule juridiction a peu d'impact si des mesures équivalentes ne sont pas adoptées ailleurs. Deuxièmement, une forme de concurrence réglementaire existe entre certains pays et blocs régionaux, comme l'Union européenne, qui cherchent à définir des normes mondiales de facto en matière d'IA, que d'autres

12 Voir par exemple *One Earth, One Family, One Future*. Déclaration des dirigeants du G20 de New Delhi, New Delhi, Inde, 9–10 septembre 2023. <https://www.consilium.europa.eu/media/66739/g20-new-delhi-leaders-declaration.pdf>

13 *The Economist*, *The world wants to regulate AI, but does not quite know how*, 24 octobre 2023. Dans l'édition imprimée, le titre de l'article était *Of evils and evals*.

juridictions pourraient ensuite adopter. Troisièmement, un équilibre délicat subsiste entre la promotion de l'innovation dans ce domaine et la mise en place de contrôles réglementaires susceptibles d'interdire certaines pratiques ou d'en accroître les coûts. Il est intéressant de noter que les principales entreprises d'IA des pays de l'OCDE semblent soutenir l'instauration d'un cadre réglementaire, par crainte qu'en son absence, une course vers le moins-disant ne conduise à la diffusion de modèles facilement détournables et potentiellement dangereux. Toutefois, aucun consensus n'existe encore sur les risques prioritaires à traiter, sur la cible de la réglementation (les modèles eux-mêmes ou leurs usages) ni sur les modalités de mise en œuvre.

Les approches visant à encadrer l'IA peuvent être décrites selon plusieurs axes :

- la place accordée à la législation et aux réglementations formelles ;
- l'importance donnée aux lignes directrices ;
- le fait que ces règles soient sectorielles ou transversales.

Selon l'analyse menée par EY fin 2023, l'UE, et dans une moindre mesure le Canada et la Chine, privilégie davantage la législation et la réglementation que les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon ou la Corée. L'étude indique également que l'UE, les États-Unis et le Japon recourent plus fréquemment à des lignes directrices que le Royaume-Uni, la Chine ou le Canada.¹⁴

La plupart des juridictions s'accordent sur un point : la réglementation doit être liée aux risques propres à l'IA. Autrement dit, il faut adapter les règles en fonction des risques générés par des usages spécifiques de l'IA. Les autorités espèrent ainsi trouver un équilibre entre la réduction des risques et la promotion du développement ainsi que de l'adoption des technologies d'IA.¹⁵

En août 2024, la loi européenne sur l'intelligence artificielle est entrée en vigueur, après plusieurs années de travaux législatifs et de négociations.¹⁶ Elle est aujourd'hui considérée comme la tentative de régulation contraignante la plus aboutie au monde, couvrant un large éventail d'aspects liés aux systèmes d'IA. Compte tenu de son caractère unique et innovant, de sa portée européenne et de l'intérêt marqué qu'elle suscite auprès des partenaires sociaux du spectacle vivant (voir

“

...LES PRINCIPALES ENTREPRISES
D'IA DES PAYS DE L'OCDE
SEMBLENT SOUTENIR
L'INSTAURATION D'UN CADRE
RÉGLEMENTAIRE...”

14 EY (2023), *The Artificial Intelligence (AI) global regulatory landscape Policy trends and considerations to build confidence in AI*.

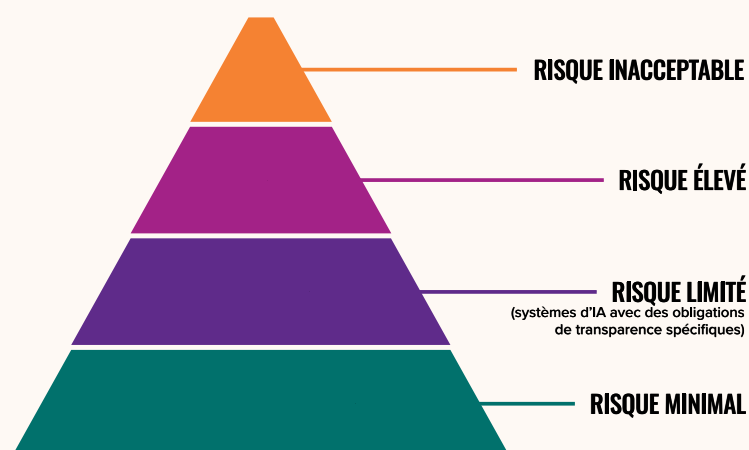
15 Pour une analyse plus approfondie, voir par exemple UE (2023), *The Artificial Intelligence (AI) global regulatory landscape Policy trends and considerations to build confidence in AI*.

16 Règlement (UE) 2024/1689 du Parlement européen et du Conseil du 13 juin 2024 établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle et modifiant les règlements (CE) n° 300/2008, (UE) n° 167/2013, (UE) n° 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1139 et (UE) 2019/2144 et les directives 2014/90/UE, (UE) 2016/797 et (UE) 2020/1828; [Regulation - EU - 2024/1689 - EN - EUR-Lex \(europa.eu\)](#).

section ci-dessous), il est utile de consacrer plusieurs paragraphes à cette législation.¹⁷

Comme indiqué plus haut, la loi sur l'IA s'inscrit dans une approche de régulation proportionnée aux risques : les systèmes d'IA sont classés selon différents degrés de risque, et le cadre réglementaire applicable dépend de cette catégorisation (voir Figure 1). Les systèmes d'IA considérés comme présentant un risque inacceptable sont interdits. Parmi eux figurent les systèmes tirant parti de vulnérabilités liées à l'âge, au handicap ou à la situation sociale ou économique et susceptibles de causer un préjudice grave, les systèmes de catégorisation biométrique inférant des informations sensibles comme l'origine ethnique, les opinions politiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que les systèmes d'IA utilisés pour créer ou enrichir des bases de données de reconnaissance faciale à partir de données collectées de manière non ciblée sur Internet ou via des images de vidéosurveillance.

FIGURE I.1. LES QUATRE NIVEAUX DE RISQUE DÉFINIS DANS LA LOI EUROPÉENNE SUR L'IA



Source : extrait de <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/regulatory-framework-ai>

17 Te bref aperçu s'appuie notamment sur Madiaga T. (2024), *Artificial Intelligence Act*, briefing du Service de recherche du Parlement européen PE 698.792, [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2021\)698792](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2021)698792), ainsi que sur les documents de la Commission européenne disponibles à l'adresse <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/regulatory-framework-ai> et sur les informations fournies par le site <https://artificialintelligenceact.eu/>.

Les systèmes d'IA classés comme présentant un risque élevé seront soumis à une réglementation rigoureuse. Ils devront passer par des procédures adéquates d'analyse et d'atténuation des risques avant de pouvoir être commercialisés. Les bases de données alimentant ces systèmes devront être d'une qualité irréprochable. Par ailleurs, des obligations de traçabilité garantiront que les autorités puissent accéder aux informations nécessaires. Les systèmes d'IA de cette catégorie susceptibles d'intéresser les partenaires sociaux incluent, entre autres, les solutions utilisées dans le domaine des relations professionnelles, par exemple les logiciels de présélection de CV, les outils numériques de casting, ainsi que les technologies éducatives ou de formation professionnelle qui peuvent conditionner l'accès aux études et les opportunités professionnelles (comme les systèmes d'évaluation automatisée).

Pour les systèmes présentant un risque limité, la loi sur l'IA introduit une exigence de transparence renforcée pour certaines applications, notamment lorsque le risque de manipulation est manifeste, par exemple dans le cas de chatbots ou de deepfakes. L'objectif est de garantir que les utilisateurs comprennent clairement qu'ils interagissent avec une machine. Les systèmes d'IA classés comme présentant un risque minimal ne sont soumis à aucune exigence supplémentaire au titre de la loi sur l'IA et peuvent donc être développés et utilisés librement.

En revanche, les règles portant sur l'IA générative présentent un intérêt tout particulier pour les professionnels du secteur. La réglementation introduit la notion de modèles d'IA à usage général (GPAI), c'est-à-dire des systèmes très polyvalents capables de réaliser efficacement de nombreuses tâches variées. Parmi eux figurent des modèles d'IA générative populaires tels que DALL-E et ChatGPT. Il est important de souligner que tous les fournisseurs de modèles d'IA à usage général (GPAI), y compris ceux gratuits ou sous licence libre, doivent :

- adopter une politique garantissant le respect de la législation européenne en matière de droit d'auteur et de droits voisins, notamment en identifiant et en respectant, grâce à des outils techniques appropriés, une réserve de droits exprimée conformément à l'article 4(3) de la directive 2019/790 sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique ;
- rédiger et publier un résumé suffisamment détaillé des données utilisées pour entraîner le modèle d'IA à usage général.¹⁸

Les dispositions relatives aux modèles GPAI entreront en vigueur en août 2025, soit un an avant l'application complète de la loi sur l'IA.

Ces obligations de transparence devraient être particulièrement pertinentes pour le secteur du spectacle vivant. Plus précisément, l'article 50 de la loi sur l'IA impose aux utilisateurs d'un système capable de

¹⁸ Article 53 du règlement sur l'intelligence artificielle.

générer ou de manipuler des contenus visuels, audio ou vidéo assimilables à des deepfakes d'indiquer clairement que ces contenus ont été produits ou altérés artificiellement.

Le débat public et politique autour de la réglementation et de sa mise en œuvre reste particulièrement vif. Il englobe notamment les questions liées aux pratiques de fouille de textes et de données. De manière générale, un équilibre délicat doit être trouvé entre la protection des droits des créateurs, notamment pour ce qui concerne les enregistrements audio, vidéo ou de performances en direct, et la mise en place de conditions propices à l'évolution des systèmes d'IA. Le défi est d'autant plus complexe que le marché de l'IA est mondial et que les règles de droit d'auteur varient considérablement d'une juridiction à l'autre.¹⁹

Le débat actuellement mené entre les gouvernements des États membres de l'UE au sein du groupe de travail du Conseil sur la propriété intellectuelle (droit d'auteur) revêt un intérêt particulier pour les partenaires sociaux. Un questionnaire publié par la présidence du Conseil fin juin 2024 mérite une attention particulière.²⁰ Il invite à un dialogue politique et à un échange d'informations susceptibles de conduire à de futures mesures législatives, y compris dans des domaines actuellement non couverts par le droit de l'UE. Voici quelques-uns des thèmes évoqués et des questions posées²¹ :

ENTRAÎNEMENT DES MODÈLES D'IA

La directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique prévoit un droit d'opposition (opt-out) à l'exception générale de fouille de textes et de données (article 4), qui permet aux titulaires de droits de s'opposer à l'utilisation de leurs œuvres ou autres contenus protégés par le droit d'auteur et les droits voisins. La loi sur l'IA confirme l'applicabilité de l'exception relative à la fouille de textes et de données, y compris la possibilité pour les titulaires de droits de s'y opposer dans le cadre de l'entraînement des systèmes d'IA. Toutefois, certains estiment que cette phase d'apprentissage ne relève pas toujours stricte-

“

DE MANIÈRE GÉNÉRALE, UN ÉQUILIBRE DÉLICAT DOIT ÊTRE TROUVÉ ENTRE LA PROTECTION DES DROITS DES CRÉATEURS, NOTAMMENT POUR CE QUI CONCERNE LES ENREGISTREMENTS AUDIO, VIDÉO OU DE PERFORMANCES EN DIRECT, ET LA MISE EN PLACE DE CONDITIONS PROPICES À L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES D'IA.»

“

QUI PERMET AUX TITULAIRES DE DROITS DE S'OPPOSER À L'UTILISATION DE LEURS ŒUVRES OU AUTRES CONTENUS PROTÉGÉS PAR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS VOISINS.»

19 Pour un exemple d'article académique récent analysant la question des exceptions pour la fouille de textes et de données dans le contexte du développement de l'IA et du processus législatif du règlement sur l'IA, voir Gina Maria Ziaja, *The text and data mining opt-out in Article 4(3) CDSMD: Adequate veto right for rightholders or a suffocating blanket for European artificial intelligence innovations?*, *Journal of Intellectual Property Law & Practice*, vol. 19, n° 5, mai 2024, pp. 453–459, <https://doi.org/10.1093/jiplp/jpae025>.

20 Présidence, *Policy questionnaire on the relationship between generative Artificial Intelligence and copyright and related rights*, 27 juin 2024, [https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/mpo/2024/7/int-property-copyright-\(345646\)/](https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/mpo/2024/7/int-property-copyright-(345646)/)

21 Afin de faciliter la compréhension du ton et des positions exprimées lors des discussions du Conseil sur ce sujet, les points ci-dessous citent directement (avec des adaptations) le questionnaire de politique.

ment du droit de reproduction, qui conditionne justement la possibilité d'invoquer une telle opposition. L'exercice de l'opt-out soulève encore de nombreuses questions : qui a la capacité juridique d'émettre une réserve valable ? Quelle en est la portée réaliste ? Et quelles exigences techniques devraient être mises en place pour permettre aux titulaires de droits d'enregistrer correctement leur réserve ?

TRANSPARENCE

L'utilisation de contenus générés par l'IA pourrait avoir un impact majeur sur les artistes-interprètes, en particulier en raison de leurs droits de la personnalité, car ces technologies peuvent exploiter ou générer leur voix ou leur image. Si de nouvelles obligations d'étiquetage devaient être envisagées au-delà de celles prévues par la loi sur l'IA, serait-il pertinent de différencier les divers types d'œuvres et de contenus (audio, visuels, audiovisuels, textuels) en ce qui concerne l'ajout de filigranes ou d'étiquettes numériques ? Y a-t-il des domaines particuliers où un tel étiquetage (par exemple pour les performances) se justifierait davantage au regard du droit d'auteur ?

RÉMUNÉRATION

Le processus créatif fondé sur l'IA générative peut s'appuyer sur des œuvres intégrées dans les ensembles de données d'entraînement, et le contenu produit peut se retrouver en concurrence directe sur le même marché que les œuvres et performances protégées par le droit d'auteur. Dans certains cas, ce phénomène peut porter atteinte aux intérêts économiques légitimes des auteurs et autres titulaires de droits connexes. Pour éviter ces effets négatifs, les titulaires de droits peuvent décider d'exercer leur droit d'opposition à l'exception de fouille de textes et de données. Toutefois, sur le plan pratique et juridique, il faut également considérer le cas des éléments ayant servi à l'entraînement avant que l'opt-out ne soit exercé. De façon générale, il paraît complexe d'établir comment ces contenus pourraient être retrouvés puis retirés des ensembles de données utilisés pour former les systèmes d'IA. Les utilisations couvertes par le droit d'auteur réalisées par les principaux fournisseurs d'IA actuellement sur le marché n'ont, pour l'essentiel, pas lieu au sein de l'UE. Quelles actions l'UE pourrait-elle entreprendre pour faciliter la conclusion de licences entre les titulaires de droits et les développeurs d'IA ? L'introduction d'un mécanisme de rémunération dédié, possiblement associé à des secteurs ou phases particulières du processus créatif en IA générative, serait-elle justifiée ?

I.3. POINTS DE VUE DES PARTENAIRES SOCIAUX SECTORIELS SUR L'IA

Au cours des deux dernières années, les partenaires sociaux du secteur, en particulier les organisations syndicales, ont adopté des positions ou publié des déclarations concernant l'évolution des outils d'IA et leurs implications pour le secteur, notamment pour les travailleurs.

Cette note analyse de manière plus détaillée quatre de ces prises de position : trois publiées en 2023 par des partenaires français et britanniques, ainsi qu'une déclaration plus récente co-signée par plusieurs organisations.

- Déclaration des artistes du Syndicat français des artistes interprètes à partir de mai 2023
- Position Paper on Artificial Intelligence (Prise de position sur l'intelligence artificielle) par UK Music à partir de juin 2023
- AI Vision Statement (Énoncé de mission sur l'IA) par Equity, le syndicat britannique des arts du spectacle, à partir de juin 2023
- Déclaration commune des organisations d'auteurs, d'artistes-interprètes et d'autres travailleurs créatifs sur l'intelligence artificielle générative et la loi européenne sur l'IA à partir d'avril 2024

Ces documents partagent un même fil conducteur : un appel fort à protéger les droits des créateurs face à l'évolution rapide de l'IA, en particulier de l'IA générative. Les organisations d'artistes insistent sur la nécessité de mécanismes de consentement explicites, d'une rémunération équitable et d'une transparence totale lorsque des œuvres protégées servent de données d'entraînement à des modèles d'IA générative. Une autre préoccupation commune concerne le détournement potentiel des images, des voix et des prestations des artistes. Equity souligne notamment les dangers liés au clonage des performances, tandis que le Syndicat français des artistes interprètes met en garde contre l'usage de voix synthétiques. La protection de ces données biométriques devrait relever du RGPD, mais son application reste insuffisante. L'extraction de ces données porte atteinte aux moyens de subsistance des artistes-interprètes et expose chacun au risque de deepfakes. Un consensus clair se dégage autour de la nécessité d'un cadre juridique adapté pour les créateurs : toutes les organisations appellent à une modernisation de la réglementation pour tenir compte de l'impact de l'IA sur la création artistique et, plus largement, de sa place croissante dans les industries créatives. La promotion de la transpa-

rence dans l'utilisation des données et l'étiquetage clair des contenus générés par l'IA constituent des enjeux centraux. L'objectif est de garantir que la technologie ne prenne pas le pas sur la créativité humaine ni n'en réduise la valeur.

Si ces documents mettent principalement l'accent sur les risques et les appels à l'action, ils reconnaissent également de manière explicite le potentiel positif des systèmes d'IA. Par exemple, le rapport de UK Music, « Position Paper on Artificial Intelligence », souligne plusieurs bénéfices possibles pour l'industrie, comme un engagement accru des fans ou une rationalisation des tâches administratives.

La déclaration commune publiée en 2024 par plusieurs organisations de travailleurs créatifs, notamment UNI MEI – UNI Médias, spectacles et arts la Fédération internationale des acteurs et la Fédération internationale des musiciens, met en lumière les points forts et les limites des dispositions intégrées dans le projet de loi européenne sur l'IA ainsi que dans d'autres législations pertinentes. Au moment de la publication de cette déclaration, la loi sur l'IA n'était encore qu'à l'état de projet. Le document avance un argument juridique solide selon lequel la loi sur l'IA ne peut en aucun cas être interprétée comme élargissant le champ des exceptions au droit d'auteur et aux droits voisins en matière de fouille de textes et de données, telles que définies dans la directive (UE) 2019/790, pour les appliquer à l'entraînement des modèles d'IA. Dans le même temps, la déclaration souligne que les œuvres et les données personnelles des créateurs ont été utilisées massivement par l'industrie de l'IA, sans que ceux-ci aient eu la possibilité d'exercer leur droit d'opposition ni d'être rémunérés en retour. Par conséquent, en plus de plaider pour une application effective de la loi sur l'IA, la déclaration insiste sur la nécessité de dissiper les ambiguïtés juridiques et de consacrer, dans la loi, des exigences explicites en matière de transparence, de consentement éclairé et de rémunération.

“

...LES ŒUVRES ET LES DONNÉES
PERSONNELLES DES CRÉATEURS
ONT ÉTÉ UTILISÉES MASSIVEMENT
PAR L'INDUSTRIE DE L'IA,
SANS QUE CEUX-CI AIENT EU
LA POSSIBILITÉ D'EXERCER
LEUR DROIT D'OPPOSITION NI
D'ÊTRE RÉMUNÉRÉS EN RETOU

I.4. OPPORTUNITÉS

Cette section met en lumière quelques-unes des opportunités que l'IA peut offrir au secteur du spectacle vivant. Comme pour toute technologie émergente, le rythme de son déploiement et la nature exacte de son impact demeurent incertains. Cette liste ne constitue donc pas un aperçu exhaustif, mais plutôt une invitation à poursuivre l'exploration et l'innovation dans ce domaine.

Les outils d'IA permettent d'introduire de nouvelles fonctionnalités et d'élargir le champ créatif des spectacles vivants. Par exemple, ils peuvent générer des conceptions d'éclairage innovantes, imaginer des effets scéniques ou proposer des suggestions chorégraphiques fondées sur les réactions du public. À titre d'exemple, des outils de composition musicale alimentés par l'IA pourraient aider les compositeurs et les designers sonores à élaborer des partitions complexes, adaptées aux réactions émotionnelles du public. En outre, l'IA peut donner naissance à des expériences interactives et immersives où les éléments numériques réagissent en temps réel aux actions des artistes. Les artistes pourraient ainsi explorer de nouvelles approches narratives, en combinant leur propre créativité à des contenus générés par l'IA pour imaginer des performances inédites.²²

Pour les employeurs, l'utilisation d'avatars ou de personnages numériques contrôlés par l'IA pourrait constituer un moyen d'augmenter la productivité dans le spectacle vivant. La productivité est entendue ici au sens économique, comme la valeur de la production (par exemple, les recettes des billets vendus) par artiste. L'exemple de la musique live montre, dans une perspective historique plus vaste, que les progrès technologiques du XVIII^e siècle, et notamment l'arrivée du piano, ont eu un impact majeur sur les pratiques du spectacle vivant. Un volume sonore bien supérieur a permis aux artistes de se produire devant un public beaucoup plus large.²³ Cette avancée a considérablement renforcé leur productivité : en un seul concert, ils pouvaient partager leur musique avec une salle entière, ce qui était impossible avec le clavicorde, trop silencieux pour porter le son au-delà de quelques mètres, tandis que le clavecin ne permettait pas de véritables nuances de volume.

Au cours des deux siècles et demi qui ont suivi, d'autres transformations sont survenues dans le secteur. L'invention de la radio, puis

“

POUR LES EMPLOYEURS,
L'UTILISATION D'AVATARS OU
DE PERSONNAGES NUMÉRIQUES
CONTRÔLÉS PAR L'IA POURRAIT
CONSTITUER UN MOYEN
D'AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ
DANS LE SPECTACLE VIVANT. »

22 Un exemple de projet visant à améliorer la performance musicale en direct est fourni par [NextBeat.AI](https://www.instagram.com/gniewomir_tomczyk_music/?hl=en) de Gniewomir Tomczyk, compositeur et batteur polonais, et Robert Szczytowiec, ingénieur du son. Voir https://www.instagram.com/gniewomir_tomczyk_music/?hl=en.

23 Baumol, W. J. and H. Baumol (1994), *On the Economics of Musical Composition in Mozart's Vienna*, *Journal of Cultural Economics* 18: 171-198.

la possibilité d'enregistrer et de diffuser la musique, sur CD, puis plus récemment en ligne, ont profondément modifié les opportunités offertes aux musiciens. Cependant, pour ce qui est des spectacles vivants, la situation a relativement peu changé depuis l'époque de Mozart, même si les avancées technologiques ont permis de construire des salles plus grandes et de meilleure qualité. Il faut toujours rassembler un orchestre symphonique, au même endroit et au même moment, pour pouvoir apprécier pleinement la Cinquième Symphonie de Beethoven en live.

Nous ignorons encore précisément de quelle manière, et à quel rythme, la technologie de l'IA pourrait offrir des alternatives viables pour certains aspects de la production, ou même permettre de réaliser des économies. Nous pourrions imaginer des scénarios dans lesquels des éléments d'IA, capables d'interagir avec des artistes en temps réel, permettraient de réduire la taille des distributions ou les coûts de scénographie, ou offriraient une alternative en cas d'absence imprévue d'un membre de l'équipe. Par exemple, un avatar généré par l'IA pourrait jouer le rôle de co-interprète virtuel, interagir avec les acteurs ou les musiciens et apporter une dimension visuelle et narrative supplémentaire au spectacle. Une telle évolution pourrait contribuer à freiner l'augmentation des coûts de production des spectacles et permettre à un public plus large d'y accéder.²⁴ En renforçant l'efficacité de la production, l'IA pourrait élargir l'accès au spectacle vivant et stimuler une participation culturelle plus large.

Dans un avenir proche et plus facile à envisager, l'IA pourrait renforcer la demande de spectacles vivants par l'intermédiaire d'au moins deux mécanismes. Tout d'abord, si l'IA améliore la productivité globale de l'économie, les ménages pourraient disposer de revenus plus élevés, ce qui rendrait les spectacles vivants accessibles à un public plus large. Deuxièmement, plus l'IA et les échanges virtuels se banalisent au quotidien, plus les gens pourraient rechercher et apprécier les expériences authentiques offertes par le spectacle vivant. Le contraste entre interactions virtuelles et expériences réelles pourrait renforcer l'envie d'échanges humains authentiques, car la résonance émotionnelle d'un spectacle reste impossible à reproduire technologiquement.

Si les outils d'IA permettent des améliorations significatives dans les systèmes de planification des salles, de gestion des publics ou encore dans l'utilisation du son et de la lumière, les effets pourraient être plus larges. Ils pourraient notamment contribuer à optimiser les coûts et à

“

TOUJOURS RASSEMBLER UN ORCHESTRE SYMPHONIQUE, AU MÊME ENDROIT ET AU MÊME MOMENT, POUR POUVOIR APPRÉCIER PLEINEMENT LA CINQUIÈME SYMPHONIE DE BEETHOVEN EN LIVE. »

²⁴ Une fois encore, l'enjeu n'est pas que les déploiements à grande échelle passés d'outils d'IA existants aient nécessairement réduit les coûts. Par exemple, il a fallu sept ans et 175 millions de livres sterling pour développer la technologie et construire l'arène de l'est de Londres destinée aux concerts d'avatars du groupe de rock ABBA, dont les billets, en novembre 2024, variaient entre 77 et 159 livres sterling. L'enjeu réside plutôt dans le fait que la baisse particulièrement rapide des prix des nouvelles technologies est susceptible de modifier considérablement l'économie des spectacles en direct soutenus par l'IA.

améliorer l'accès du public ciblé. L'IA peut également contribuer à atteindre des segments de public spécifiques et à renforcer l'inclusion. Elle peut en outre améliorer la satisfaction au travail, en libérant du temps pour se concentrer sur des tâches plus valorisantes. Pour les organisations de partenaires sociaux, l'IA représente aussi un moyen d'accroître la productivité et l'efficacité. Elle peut permettre de rationaliser les tâches administratives et d'alléger certaines charges afin de libérer du temps pour que les équipes se consacrent à des missions plus stratégiques. Par ailleurs, les outils d'analyse de données fondés sur l'IA peuvent faciliter l'examen et l'interprétation des propositions législatives et réglementaires. Ils permettent ainsi aux parties prenantes de participer plus efficacement aux discussions et à l'élaboration des cadres politiques et réglementaires qui concernent le secteur. L'IA peut également contribuer à surmonter les obstacles liés à la langue, en facilitant une collaboration internationale plus simple et plus efficace entre partenaires sociaux, et en favorisant à terme un réseau mondial plus cohésif et réactif de professionnels du secteur.

1.5. RISQUES

L'un des principaux risques associés à l'IA dans le secteur du spectacle vivant concerne son impact potentiel sur les revenus des artistes-interprètes issus d'œuvres protégées par le droit d'auteur. Avec l'essor du contenu généré par l'IA, les artistes-interprètes risquent de percevoir moins de redevances et de droits de licence, habituellement issus de leurs créations. Cette évolution pourrait réduire leur stabilité financière, surtout pour ceux dont les revenus reposent majoritairement sur les droits de propriété intellectuelle.

À l'instar d'autres avancées technologiques, l'IA est susceptible de modifier la structure de la demande de travail. Une baisse est probable pour certains métiers, en particulier ceux que les artistes exercent en complément du spectacle vivant, tels que le doublage, les enregistrements vocaux ou les performances pour les jeux vidéo. L'IA générative, capable d'imiter les voix et les performances humaines, représente une menace directe pour ces professions. De plus, ces performances synthétiques risquent de dévaluer le travail créatif des artistes. Par ailleurs, les personnes exerçant certains métiers techniques du spectacle vivant, comme la conception sonore ou l'éclairage, pourraient devoir se former à de nouveaux outils ou acquérir des compétences supplémentaires. Cette nécessité d'adaptation pourrait peser sur ces professionnels et restreindre certaines possibilités d'embauche. Les expériences passées en matière de transition technologique montrent que ce risque est souvent compensé par une hausse de la demande pour d'autres types de rôles.²⁵ Néanmoins, la transition peut s'avérer difficile pour les groupes de travailleurs dont les salaires réels diminuent, comme l'indiquent les données historiques.²⁶ Un risque connexe concerne l'évolution des compétences dans le secteur. L'évolution de la demande pourrait rendre certaines compétences spécifiques moins sollicitées et donc plus rares, avec des répercussions pour l'ensemble du secteur.

L'utilisation de deepfakes pour altérer l'image des artistes représente un réel danger. Les images, vidéos ou enregistrements audio générés

“

L'IA GÉNÉRATIVE, CAPABLE D'IMITER LES VOIX ET LES PERFORMANCES HUMAINES, REPRÉSENTE UNE MENACE DIRECTE POUR CES PROFESSIONS. »

25 Parmi les exemples souvent cités dans la littérature figure l'évolution de l'emploi bancaire après la popularisation des distributeurs automatiques de billets (DAB), où l'emploi a augmenté en raison de l'essor du nombre de succursales et d'un recours accru à des postes axés sur les relations avec la clientèle (voir par exemple <https://futuresofwork.co.uk/2022/11/29/technologies-impact-on-the-labour-market-different-this-time/>).

26 Un exemple est le sort des tisserands artisanaux de coton, auparavant bien rémunérés, durant les premières années de la révolution industrielle (années 1800 et 1810), après que leurs emplois ont été largement remplacés par des machines nouvellement inventées (voir par exemple Acemoglu, D. et S. Johnson (2024), *Learning from Ricardo and Thompson: Machinery and Labor in the Early Industrial Revolution, and in the Age of AI*, document de travail du NBER n° 32416).

par l'IA peuvent véhiculer une représentation trompeuse des artistes et nuire à leur réputation. Les artistes, et en particulier ceux qui enregistrent du contenu audio ou vidéo, sont d'autant plus vulnérables que leurs données sont facilement accessibles et susceptibles d'être détournées. L'usage abusif de leur image ou de leur voix peut porter atteinte à leur réputation et affecter directement leurs opportunités professionnelles ainsi que leurs revenus.

Un autre risque lié à l'essor des solutions fondées sur l'IA est l'uniformisation des préférences du public. Une exposition croissante à des productions générées par l'IA, calibrées sur les attentes et inspirées de modèles préexistants de façon algorithmique, pourrait progressivement appauvrir la diversité et la richesse des expressions culturelles. À terme, cette dynamique pourrait réduire la diversité des goûts artistiques et limiter l'ouverture du public à des formes de spectacle vivant plus expérimentales ou singulières. Cette évolution risquerait également de dévaloriser les expériences culturelles en direct, car le public pourrait privilégier des contenus générés par l'IA, facilement accessibles, au détriment de l'authenticité des performances humaines.

Si l'histoire montre que des avancées technologiques comme la radio, la télévision ou encore le streaming n'ont pas diminué la demande de spectacles vivants, une incertitude demeure quant à l'impact que l'accès toujours plus facile aux contenus générés par l'IA pourrait avoir sur le comportement futur du public. Si l'IA parvient à reproduire ou à simuler plus fidèlement les spectacles vivants, le public pourrait perdre de l'intérêt pour les représentations en présentiel.

Par ailleurs, un risque plus général lié à l'IA concerne la forte consommation énergétique de ses technologies sous-jacentes. Alors que l'environnement est au cœur de tous les débats, la forte consommation énergétique de l'IA pose de sérieuses questions quant à la durabilité de son déploiement à grande échelle, y compris dans le secteur du spectacle vivant.



ALORS QUE L'ENVIRONNEMENT
EST AU CŒUR DE TOUS
LES DÉBATS, LA FORTE
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
DE L'IA POSE DE SÉRIEUSES
QUESTIONS QUANT À
LA DURABILITÉ DE SON
DÉPLOIEMENT À GRANDE
ÉCHELLE, Y COMPRIS
DANS LE SECTEUR DU
SPECTACLE VIVANT. »

I.6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'évolution des préférences du public a toujours constitué un enjeu majeur pour le secteur. L'éducation, l'accès aux technologies, y compris, plus récemment, aux outils d'IA, ainsi que d'autres facteurs socio-économiques jouent tous un rôle déterminant dans cette transformation. Même si l'impact futur de l'IA sur le public reste incertain, le secteur a clairement un rôle à jouer pour attirer de nouveaux spectateurs potentiels, y compris ceux traditionnellement sous-représentés dans les concerts, les théâtres et autres lieux de spectacle. Des initiatives intersectorielles sont également envisageables, compte tenu de l'influence du spectacle vivant dans la création de connexions émotionnelles et sociales.

LES TECHNOLOGIES ET OUTILS alimentés par l'IA sont désormais bien ancrés et destinés à rester. Leur capacité à remodeler le secteur du spectacle vivant est considérable, même si leur portée exacte reste encore incertaine. Des initiatives et tests liés à l'IA émergent dans tous les segments du secteur. Le développement continu de cette technologie comporte à la fois des risques et des opportunités pour les artistes, les partenaires sociaux et l'ensemble des parties prenantes. Il est donc essentiel que les partenaires sociaux restent informés et participent activement au débat public concernant les évolutions réglementaires et technologiques. À cet effet, des investissements suffisants devront être réalisés dans le développement et l'actualisation des connaissances et compétences relatives à cette technologie en pleine évolution. C'est vraisemblablement la meilleure façon pour les partenaires sociaux de conserver leur pertinence auprès des acteurs du secteur et de protéger les intérêts des travailleurs comme des employeurs.

L'IA pourrait avoir un impact considérable sur le secteur, et ceux qui restent proactifs seront les mieux placés pour s'adapter à ce paysage en constante évolution.

FACE À LA COMPLEXITÉ des développements liés à l'IA, il est essentiel que les partenaires sociaux unissent leurs efforts et mettent en commun leurs ressources. Le partage des savoirs et des compétences permettrait aux parties prenantes de rester informées des nouveaux développements et de mieux appréhender les risques et opportunités émergents. Cette coopération renforcerait également la capacité des partenaires sociaux à défendre efficacement les besoins du secteur lors des négociations et des discussions politiques.

UN DIALOGUE avec les gouvernements, les instituts de recherche, les grandes entreprises technologiques et le public est indispensable pour

“

IL EST DONC ESSENTIEL QUE LES PARTENAIRES SOCIAUX RESTENT INFORMÉS ET PARTICIPENT ACTIVEMENT AU DÉBAT PUBLIC CONCERNANT LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES ET TECHNOLOGIQUES. »

orienter l'avenir de l'IA dans le secteur du spectacle vivant. Il convient aussi de reconnaître que d'autres acteurs, notamment les autorités publiques, sont ouverts à un échange constructif et à des recommandations, car eux aussi cherchent à maximiser les opportunités tout en limitant les risques liés à cette nouvelle technologie. Les débats politiques en cours, comme ceux relatifs à la loi européenne sur l'IA ou le questionnaire du groupe de travail du Conseil sur la propriété intellectuelle (droit d'auteur) cité plus haut, en sont de bons exemples. Les partenaires sociaux disposent manifestement d'une opportunité pour présenter des propositions crédibles et étayées. Le dialogue avec les pouvoirs publics et les autres acteurs concernés pourrait contribuer à développer et mettre en œuvre de nouvelles solutions.

LES QUESTIONS DE DROIT D'AUTEUR, ainsi que la protection des données personnelles et biométriques, figurent clairement parmi les principales préoccupations du secteur. La façon dont le contenu généré par l'IA exploite des performances existantes et les résultats issus d'outils d'IA générative remet en cause les notions traditionnelles de propriété intellectuelle. Les partenaires sociaux devront analyser attentivement les nuances et les compromis propres à ce domaine afin de formuler des mesures concrètes et constructives, qui concilient la protection des droits des artistes-interprètes et l'innovation technologique. Des solutions réfléchies et réalistes sont plus susceptibles d'être retenues par les acteurs politiques et mises en œuvre efficacement.

IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT de reconnaître les possibilités offertes par l'IA. Les partenaires sociaux peuvent tirer parti de ces nouveaux outils pour améliorer leurs processus internes, collaborer plus efficacement avec les parties prenantes et encourager la coopération transfrontalière. La rencontre entre créativité artistique et technologies de pointe ouvre de nouvelles perspectives pour le spectacle vivant. Cette convergence pourrait donner naissance à des expériences innovantes et à des explorations artistiques stimulantes, et ainsi permettre au secteur d'évoluer de manière dynamique tout en préservant la valeur unique de l'expression humaine.

CHAPITRE II.

« THE SHOW MUST GO ON » EN TOUTE SÉCURITÉ: LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT



II.1. DÉFIS ET RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

Les spectacles vivants s'accompagnent de multiples risques pour la santé et la sécurité. Certains sont liés au rassemblement de publics parfois nombreux dans des espaces restreints, d'autres aux conditions de travail des artistes et du personnel. Ce document ne vise pas à fournir une analyse exhaustive, mais propose d'examiner quelques exemples illustrant la diversité des enjeux de santé et de sécurité.

Les risques liés à la préparation d'un événement live sont variés : incendies, blessures dans la foule, notamment près des zones de sortie, etc. « *Chaque événement a ses propres facteurs de risque et éléments à prendre en compte* », déclare Eddy Grant CMIOSH, directeur de la sécurité chez Symphotech. « *Vous créez une expérience unique, qui exige un plan de sécurité bien pensé, documenté et pleinement fonctionnel pour garantir son succès.* »²⁷ Chaque événement peut présenter un ensemble de risques spécifiques, liés à la taille de l'équipe, au type de public ou à la nature du spectacle. Cette complexité exige une évaluation des risques sur mesure, car une analyse générique peut s'avérer insuffisante.

“

CHAQUE ÉVÉNEMENT A
SES PROPRES FACTEURS
DE RISQUE ET ÉLÉMENTS À
PRENDRE EN COMPTE »

II.1.1. RISQUES LIÉS AUX ÉVÉNEMENTS ET AUX SITES

La gestion des foules constitue l'un des défis majeurs, notamment en ce qui concerne la conception des infrastructures où se déroulent de grands événements en direct. L'absence de planification et de dispositifs d'atténuation peut mener à des accidents graves. Un exemple marquant est l'incident de décembre 2022 à l'O2 Academy Brixton, à Londres. Deux personnes sont décédées après que de nombreux fans ont tenté de pénétrer dans la salle sans billet, provoquant une surpopulation et une situation chaotique à l'entrée de la salle. La licence de la salle a été suspendue dans la foulée. La salle a rouvert deux ans plus tard, après avoir mis en place plusieurs améliorations : elle a renforcé les portes, optimisé les systèmes de file d'attente et durci les procédures de billetterie.²⁸

27 IOSH Magazine <https://www.ioshmagazine.com/2023/05/03/new-challenges-event-safety>.

28 BBC, Brixton Academy to reopen more than a year after fatal crush, <https://www.bbc.com/news/uk-england-london-68467231>.

Bien que les nouvelles technologies puissent considérablement enrichir l'expérience du spectacle vivant et renforcer l'engagement du public, elles comportent également certains risques. L'augmentation des interactions numériques avec le public expose davantage les salles et les spectateurs aux risques de fuites de données et de cyberattaques visant à s'emparer d'informations personnelles ou sensibles. L'utilisation généralisée des réseaux sociaux peut également nuire à la réputation des artistes, du personnel et des gestionnaires de salles, en particulier lorsque des individus sont publiquement liés à certains événements ou contenus artistiques. Dans les cas les plus graves, cette exposition en ligne peut conduire à du harcèlement, à des agressions verbales et à des préjudices psychologiques ou réputationnels durables.

La sécurité est également mise à l'épreuve avec les horaires parfois très lourds du secteur, en particulier les services de nuit. Cette charge de travail peut fatiguer les artistes et les équipes techniques et accroître le risque d'accidents et de blessures. Une exposition prolongée aux projecteurs peut entraîner un risque de stress thermique. Ce danger peut aussi être aggravé par des conditions météorologiques extrêmes, comme de fortes chaleurs ou des orages soudains. Les experts en gestion des foules s'accordent à dire que des plans d'urgence stricts sont indispensables si un événement doit être reporté, annulé, interrompu ou évacué en raison des conditions météorologiques.²⁹

II.1.2. RISQUES LIÉS À LA SANTÉ AU TRAVAIL DES ARTISTES-INTERPRÈTES ET DE L'ÉQUIPE

Les professionnels du spectacle vivant peuvent être exposés à de nombreux risques : travail en hauteur, niveaux sonores élevés, blessures liées aux équipements ou encore utilisation de substances chimiques dangereuses (adhésifs, peintures, cosmétiques, produits pyrotechniques). À ces dangers s'ajoutent ceux liés à un mauvais entretien des lieux, notamment la poussière, les moisissures et les champignons. Si la sensibilisation est essentielle, elle ne suffit pas toujours à garantir une protection adéquate : certains organisateurs ou propriétaires de salles privilégient les économies au détriment de la sécurité, et les tenir pour responsables peut être un processus complexe et long. Dans le cas de l'exposition à des niveaux sonores élevés, la gestion des risques va d'ailleurs au-delà de la dimension financière. Elle nécessite également un changement de comportement et de culture : spectacles plus calmes, pauses programmées, conception scénique réfléchie, ainsi qu'une volonté d'adaptation de la part des promoteurs, des musiciens et du public. En résumé, la réduction du bruit doit être intégrée dès la

“

SI LA SENSIBILISATION EST
ESSENTIELLE, ELLE NE SUFFIT
PAS TOUJOURS À GARANTIR UNE
PROTECTION ADÉQUATE ... »

²⁹ Too hot to party? Extreme temperatures threaten live music shows
<https://www.eco-business.com/news/too-hot-to-party-extreme-temperatures-threaten-live-music-shows/>.

conception des spectacles, et pas seulement envisagée sous l'angle des ressources disponibles.

Le stress associé aux blessures professionnelles (perte d'audition, troubles musculo-squelettiques, dystonie focale) constitue également une source majeure d'inquiétude. De nombreux artistes-interprètes craignent qu'admettre les premiers signes de ces troubles n'entrave leur carrière, et préfèrent ainsi cacher leurs symptômes et repousser un traitement plutôt que de demander de l'aide. Ce problème est étroitement lié à une culture professionnelle qui tend à normaliser la douleur physique : un phénomène courant chez les danseurs et les musiciens, traditionnellement entraînés à tolérer l'inconfort dans l'exercice de leur métier.

De plus, les horaires tardifs et les quarts de nuit comportent leur lot de risques psychosociaux et physiques pour les artistes, les équipes techniques et le personnel des salles. Le manque de personnel se traduit souvent par de longues heures de travail, une fatigue importante et des périodes de récupération trop courtes. De nombreux travailleurs souffrent ainsi d'un sommeil fragmenté et d'un épuisement chronique, en particulier lorsqu'ils cumulent plusieurs emplois. Ces difficultés touchent particulièrement les travailleurs plus âgés et ceux occupant des postes physiquement exigeants ou en contact direct avec le public, comme les machinistes, les techniciens ou les artistes en tournée. L'isolement social, les tensions relationnelles et de mauvaises habitudes alimentaires ou sportives peuvent en outre accentuer leurs effets sur la santé. Dans le secteur théâtral, de nombreux travailleurs, en particulier les femmes, expriment des inquiétudes concernant leur sécurité lors de leurs déplacements nocturnes.³⁰

Par ailleurs, le changement climatique fait peser de nouveaux risques sur les personnes employées dans ce secteur. Aucune donnée précise ne permet de quantifier le nombre de spectacles vivants perturbés ou annulés à cause de phénomènes météorologiques extrêmes, aujourd'hui plus fréquents. Les éléments empiriques disponibles montrent toutefois une tendance à la hausse. L'ampleur réelle de l'impact reste difficile à mesurer, mais il est clair que les événements en plein air ne sont pas les seuls affectés et que ces situations peuvent aussi avoir des répercussions sur le bien-être mental des personnes concernées.

II.1.3. HARCÈLEMENT SEXUEL ET COMPORTEMENTS SEXISTES

Le harcèlement sexuel reste un problème majeur en matière de santé et de sécurité dans le secteur du spectacle vivant. Selon plusieurs études et témoignages, ces comportements tendent à être normalisés et créent un environnement où les abus sont fréquemment tolérés, peu

30 Moore, S., & Ballardie, R. (2024). The health and safety impacts of night working. Anglia Ruskin University & University of Greenwich <https://www.tuc.org.uk/research-analysis/reports/health-and-safety-impacts-night-working>.

dénoncés et insuffisamment pris en charge.³¹ Les spécificités du spectacle vivant, comme les horaires tardifs, les cadres informels, la concentration du public ou encore les comportements impulsifs souvent associés à l'alcool ou aux drogues, renforcent le risque de harcèlement et génèrent des vulnérabilités particulières. De plus, de nombreux artistes, techniciens de scène et autres membres du personnel travaillent comme indépendants ou sous contrats de courte durée, ce qui peut les dissuader de signaler des incidents par crainte de représailles ou de perdre de futures opportunités professionnelles. Parfois, l'absence de limites professionnelles clairement définies et la proximité inhérente au travail artistique peuvent être utilisées de manière abusive. Ces risques génèrent un climat de peur et de vulnérabilité et pousser les personnes concernées à éviter certaines situations, certains lieux ou certaines personnes. Les conséquences psychologiques peuvent être durables et avoir un impact sur la santé mentale, le bien-être et la carrière. Au-delà de leurs effets sur la sécurité et la santé mentale des individus, ces risques restreignent également l'égalité de participation dans le spectacle vivant. Pour y remédier, il est nécessaire de mettre en place des mesures préventives et correctives, comme des systèmes de signalement efficaces, des codes de conduite sectoriels et des dispositifs d'accompagnement facilement accessibles.

1.1.4. RISQUES LIÉS AU CONTENU ARTISTIQUE ET À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Certains risques en matière de santé et de sécurité sont directement liés au contenu artistique des spectacles. L'exemple de l'Opéra de Stuttgart montre que, même lorsque le public est informé à l'avance de la présence de scènes choquantes, cela ne suffit pas toujours à garantir sa sécurité. En octobre 2024, à l'Opéra de Stuttgart, environ 18 personnes ont nécessité une prise en charge médicale en raison de nausées sévères provoquées par la représentation de *Sancta Susanna* de Florentina Holzinger. Cette production provocatrice incluait notamment des piercings exécutés en direct, des actes sexuels non simulés et un mélange de sang réel et artificiel. Ces images, associées à l'absence d'entracte au cours de cette représentation de presque trois heures, auraient profondément perturbé certains spectateurs.

Le contenu artistique peut non seulement affecter le public, mais aussi provoquer des réactions à l'extérieur du théâtre, voire représenter un risque pour les artistes eux-mêmes. Le danger devient réel, par exemple, lorsque le contenu d'un spectacle offense des convictions re-



SELON PLUSIEURS ÉTUDES ET TÉMOIGNAGES, CES COMPORTEMENTS TENDENT À ÊTRE NORMALISÉS ET CRÉENT UN ENVIRONNEMENT OÙ LES ABUS SONT FRÉQUEMMENT TOLÉRÉS, PEU DÉNONCÉS ET INSUFFISAMMENT PRIS EN CHARGE. »

31 Ceci est développé, par exemple, dans le rapport *Gender discrimination in the music industry compels action* de l'European Composer's and Songwriters Alliance (ECSA, 2024) et dans la note de politique de l'OIT sur le harcèlement sexuel dans l'industrie du divertissement (OIT, 2020).

ligieuses ou d'autres valeurs personnelles, et entraîne des protestations qui peuvent tourner à la violence. Les artistes peuvent eux aussi devenir la cible de ce type de protestations, ce qui peut entraîner une charge psychologique importante ou, dans des cas extrêmes, des risques pour leur sécurité physique. Par exemple, aux États-Unis comme dans d'autres pays, des artistes et des spectateurs ont été mis en danger à plusieurs reprises lors de représentations ou de participations au spectacle tiré de la pièce *Les Monologues du vagin* d'Eve Ensler.

Des risques surviennent également lorsque les arts (théâtre ou autres) défient un pouvoir autoritaire : les représailles de l'État peuvent alors exposer artistes et spectateurs à une vulnérabilité réelle.³²

II.1.5. LA PRESSION DU TEMPS ET SON COÛT

Le rythme soutenu du spectacle vivant crée un risque réel pour la sécurité et la santé des professionnels. Un exemple marquant est celui d'une répétition d'opéra dans un théâtre français, où la production prévoyait que les chanteurs chutent dans un réservoir d'eau lors de la dernière scène du chœur. Lors des répétitions précédentes, l'eau était trop froide et les chanteurs avaient demandé qu'elle soit correctement chauffée. En plein hiver, ils craignaient de tomber malades. Le jour de la première, faute de temps, le metteur en scène a insisté pour procéder à une ultime répétition plutôt que de laisser le temps nécessaire à un véritable essai technique. Lors de cette répétition, les chanteurs ont été surpris de découvrir que l'eau du réservoir avait été surchauffée. Si la plupart sont sortis précipitamment, l'un d'eux a poursuivi l'action comme elle était prévue dans la mise en scène et a subi de graves brûlures, nécessitant une hospitalisation. Cet exemple illustre la manière dont les impératifs de production et les exigences artistiques peuvent parfois prendre le pas sur des considérations de sécurité pourtant évidentes, entraînant des accidents qui auraient pu être évités. Il est évident que la pression temporelle constitue aujourd'hui un risque croissant dans le secteur du spectacle vivant. La demande pour des productions rapides et des tournées de plus en plus fréquentes ne cesse de croître et touche l'ensemble des métiers du secteur. Les professionnels sont désormais tenus de délivrer un travail de haute qualité dans des délais extrêmement serrés. Les calendriers de tournée sont souvent irréalistes et laissent peu de place au repos, à une installation scénique correcte, à des répétitions suffisantes ou à une planification rigoureuse. Ces exigences augmentent inévitablement les risques de fatigue vocale, d'épuisement professionnel et de troubles psychiques.



LA DEMANDE POUR DES PRODUCTIONS RAPIDES ET DES TOURNÉES DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES NE CESSE DE CROÎTRE ET TOUCHE L'ENSEMBLE DES MÉTIERS DU SECTEUR. »

32 Par exemple, le Belarus Free Theatre (BFT) était un groupe théâtral clandestin qui utilisait la performance comme forme de résistance politique contre le régime autoritaire en Biélorussie. Le groupe opérait sous une menace constante de persécution, rendant ses représentations dangereuses tant pour les artistes que pour le public. En 2021, les membres du groupe ont été contraints de quitter le pays. <https://belarusfreetheatre.com/our-story>.

Les jeunes artistes en début de carrière sont particulièrement vulnérables. Ils doivent souvent choisir entre accepter des rôles pour se faire un nom ou se retirer pour des raisons légitimes, comme un congé maladie ou un congé de maternité. Nombre d'entre eux redoutent que ce choix n'affecte leur avenir professionnel.

II.1.6. COMPORTEMENT DU PUBLIC ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le public et le personnel peuvent se sentir en insécurité lorsqu'ils sont confrontés à des comportements antisociaux de la part d'un ou plusieurs participants à un événement culturel. C'est ce qui s'est passé au Palace Theatre de Manchester, où le spectacle a dû être interrompu parce que plusieurs spectateurs chantaient bruyamment et refusaient de s'asseoir. La situation s'est dégradée au point que les agents de sécurité ont dû intervenir et expulser plusieurs personnes de la salle. Ce type d'incident met en lumière les difficultés rencontrées par les théâtres pour encadrer le comportement du public et assurer la sécurité des artistes comme des spectateurs. Selon une enquête menée au Royaume-Uni par BECTU, le syndicat britannique des professionnels des médias et du spectacle, cet épisode reflète une augmentation plus générale des comportements antisociaux dans les théâtres, qui peuvent aller jusqu'à des agressions physiques et des insultes verbales. Selon l'enquête de BECTU, près de 80 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été victimes d'intimidation, de violence, de harcèlement ou d'abus de la part du public.³³ Ces résultats suggèrent qu'un grand nombre d'employés de théâtre craignent pour leur sécurité, d'où la demande croissante pour un encadrement plus ferme du comportement des spectateurs.

80%

DES PERSONNES INTERROGÉES
ONT DÉCLARÉ AVOIR ÉTÉ VICTIMES
D'INTIMIDATION, DE VIOLENCE,
DE HARCELEMENT OU D'ABUS
DE LA PART DU PUBLIC. »

II.1.7. CONTRAINTES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES POUR LES TRAVAILLEURS ÂGÉS

« Vieillir n'est pas quelque chose auquel l'industrie musicale prépare réellement », explique la psychologue Rosana Corbacho. Selon elle, le retrait de la scène peut être perçu comme une perte d'identité, puisque l'estime de soi des artistes est souvent étroitement liée à leur activité artistique.³⁴ Pour de nombreux artistes, la scène représente bien plus qu'un emploi : elle fait partie de ce qu'ils sont. Cependant, les artistes et les membres du personnel plus âgés sont fréquemment confrontés

33 *Audience Behaviours in Uk Theatrical Venues*. Résumé des conclusions d'une enquête de Bectu, février 2023, https://union.bectu.org.uk/asset/A50B1943%2D6FD6%2D46E3%2D934C92AB4597F12D/?_gl=1*16zf8ji*_up*MQ..*_ga*MTg2Mjc5NTczOS4xNzY1MjA3Njgy*_ga_VP411701CT*cze3NjUyMDc2ODEkbzEkZzEkdDE3NjUyMDc3NzUkaYwJGwwwJGgw.

34 Old rockers and the retirement dilemma: *Getting older is an unforeseen event in the music industry* <https://english.elpais.com/culture/2025-03-15/old-rockers-and-the-retirement-dilemma-getting-older-is-an-unforeseen-event-in-the-music-industry.html>

à des obstacles liés à l'âge. Le secteur tend à privilégier les artistes plus jeunes, ce qui peut freiner la carrière des artistes plus âgés, malgré leur expérience et leur talent. Avec l'âge, les possibilités professionnelles classiques (emploi stable, nouveaux contrats rémunérateurs) se raréfient souvent, ce qui oblige de nombreux artistes à dépendre de contrats ponctuels pour maintenir leurs revenus, faute de dispositifs solides de retraite ou de sécurité financière dans le secteur. De plus, les tournées exposent davantage les artistes plus âgés à la fatigue, aux blessures et à d'autres problèmes de santé.

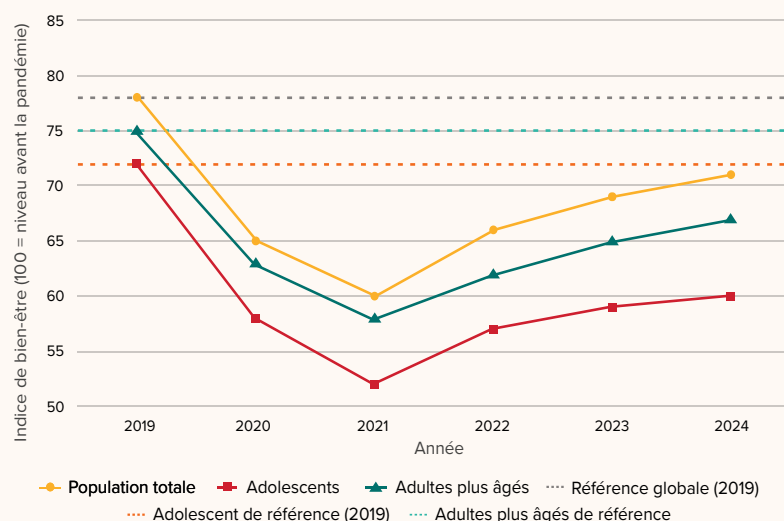
Les équipes de soutien font aussi face à des problèmes structurels. Après la pandémie, de nombreux professionnels qualifiés dans les domaines techniques (production, ingénierie du son, etc.) ont quitté le secteur pour des carrières plus stables. Cette situation entraîne aujourd'hui une surcharge pour les travailleurs encore en poste et complique le recrutement, surtout pendant les périodes de forte demande comme les festivals.

Pour relever ces défis, le public a également un rôle essentiel à jouer. Les stéréotypes liés à l'âge, comme l'idée que la créativité ou les capacités artistiques diminuent avec le temps, ou que les personnes âgées n'auraient pas leur place aux concerts de jeunes pop stars, doivent être remis en question, car les artistes plus âgés apportent souvent une expérience considérable, une maturité artistique et une profondeur émotionnelle uniques.

II.1.8. SANTÉ MENTALE ET DÉFIS PSYCHOSOCIAUX

La santé mentale et le bien-être semblent désormais figurer au premier plan des préoccupations en Europe. La situation s'est détériorée au cours des dernières années, une tendance initialement déclenchée par la pandémie de COVID-19. Toutes les classes d'âge ont été impactées, mais les données soulignent que les jeunes comptent parmi les groupes les plus vulnérables.

FIGURE 1. TENDANCES DU BIEN-ÊTRE MENTAL PAR GROUPE D'ÂGE DANS LES PAYS DE L'OCDE/UE



Source : *Panorama de la santé*, OCDE 2024

Selon les récentes conclusions du rapport *Panorama de la santé 2024* de l'OCDE, la santé mentale des adolescents s'est davantage détériorée que celle de la population générale. En 2024, leur niveau de bien-être mental demeurerait nettement inférieur aux niveaux observés avant la pandémie. Tandis que les générations plus âgées commencent à se remettre, les adolescents ont davantage de difficultés à retrouver un équilibre émotionnel. Leur rétablissement est freiné par les conséquences post-pandémiques, l'isolement social, les interruptions de leur parcours éducatif, l'hyperconnectivité, ainsi que par les enjeux climatiques, géopolitiques et d'autres pressions contemporaines.

Le spectacle vivant est un secteur qui emploie beaucoup de jeunes travailleurs et qui s'adresse à un public jeune. Certains y font leurs premiers pas dès le début de l'âge adulte, voire plus tôt, en combinant cette activité avec leurs études. Les pressions propres au secteur (horaires irréguliers, exigences de performance, forte compétitivité) peuvent accentuer les vulnérabilités psychologiques.

La revue de littérature spécialisée commandée par Equity et le Musicians' Union révèle d'ailleurs des tendances alarmantes en matière de santé mentale dans le spectacle vivant.³⁵ Deux études incluses dans cette revue indiquent que la dépression est deux fois plus fréquente chez les artistes, acteurs et danseurs de ballet que dans la population générale.³⁶ La revue souligne également que les personnes travaillant

“

LES PRESSIONS PROPRES AU SECTEUR (HORAIRES IRRÉGULIERS, EXIGENCES DE PERFORMANCE, FORTE COMPÉTITIVITÉ) PEUVENT ACCENTUER LES VULNÉRABILITÉS PSYCHOLOGIQUES. »

35 Moore, S., Ballardie, R. et Green, D. (2022), *Global Scoping Review of Factors Related to Poor Mental Health and Wellbeing within the Performing Arts Sector*. Equity UK.

36 Maxwell, I., Seton, M. et Szabo, M. (2015), *The Australian actors' wellbeing study: A preliminary report*, *About Performance* (n° 13, pp. 69–113) ; Raval, C. et al. (2003), *Eating*

dans ce secteur sont souvent plus sujettes à l'anxiété, en raison notamment du stress lié à la concurrence, à la comparaison constante avec d'autres artistes, à la quête de perfection et/ou au sentiment d'insatisfaction après une performance.

D'autres facteurs contribuent également à cette situation :

- Les artistes citent fréquemment comme principales sources de stress les horaires de travail irréguliers, les longues périodes loin de leur domicile et l'insécurité financière
- De nombreuses études soulignent par ailleurs l'instabilité de l'emploi dans le secteur : contrats imprévisibles et de courte durée, faibles rémunérations et charges de travail déséquilibrées
- D'autres recherches montrent que des environnements de travail stressants sont souvent associés à des relations difficiles avec les responsables, surtout lorsque ceux-ci se montrent indifférents, peu coopératifs ou autoritaires
- Par ailleurs, plusieurs études suggèrent que les établissements d'enseignement ne fournissent pas un accompagnement adéquat et que les étudiants ne sont pas suffisamment préparés à gérer leur bien-être psychologique en début de carrière

Le rythme exigeant des tournées met souvent la santé mentale des artistes et des équipes techniques à rude épreuve. Ce mode de vie peut sembler exaltant de l'extérieur, mais il implique souvent de longs déplacements, un manque de sommeil, de la pression liée à la nécessité de livrer une performance impeccable, de longues périodes loin de chez soi et des changements d'horaire de dernière minute. Ces contraintes peuvent engendrer une fatigue intense, un stress important et une détérioration de la santé mentale et, dans certains cas, déboucher sur de l'anxiété, de la dépression ou des formes de dépendance. Selon une étude menée en 2020 auprès de professionnels nord-américains en tournée, près de la moitié des personnes interrogées étaient exposées à un risque important de dépression clinique.³⁷

Étudier la santé mentale des artistes en fonction de l'origine ethnique, du handicap ou de la classe sociale reste un défi méthodologique.³⁸ Certains groupes pourraient être confrontés à des obstacles spécifiques. Le rapport de 2023 sur le bien-être mental établi par le

“

CES CONTRAINTES PEUVENT
ENGENDRER UNE FATIGUE
INTENSE, UN STRESS IMPORTANT
ET UNE DÉTÉRIORATION DE
LA SANTÉ MENTALE... »

disorders and body image disturbances among ballet dancers, gym users and body builders, *Psychopathology*, 36(5), 247–254.

37 Newman, C. et al. (2022), *Mental health issues among international touring professionals in the music industry*, *Journal of Psychiatric Research*, vol. 145, pp. 243–249, <https://doi.org/10.1016/j.jpsychires.2021.12.031>.

38 De plus amples informations sur les lacunes de connaissances concernant les artistes et les publics en situation de handicap figurent dans le rapport *On the Move – Time to Act: Two Years On* (British Council, 2023). <https://disabilityarts.online/resources/research-and-learning/research-and-reports/on-the-move-time-to-act-two-years-on-2023/>.

projet *Musicians Census*³⁹ en offre un aperçu, même si son champ porte sur les musiciens britanniques ; certaines tendances peuvent néanmoins être étendues aux pays de l'UE. Les principales conclusions du rapport sont les suivantes :

- Même si aucune différence significative n'est observée entre les musiciens issus de minorités ethniques et ceux d'origine blanche en matière de bien-être mental, le manque de représentation des personnes issues de la diversité ethnique dans l'industrie peut contribuer à des difficultés psychologiques. Cette sous-représentation crée également des obstacles structurels, comme un accès limité aux opportunités, une plus grande instabilité financière et l'exclusion des réseaux professionnels habituels. Les musiciens issus de minorités ethniques qui s'identifient également comme LGBTQ+ ou qui vivent avec un handicap peuvent être confrontés à des difficultés supplémentaires, susceptibles d'affecter encore davantage leur bien-être mental.
- Selon les données, 49 % des musiciens en situation de handicap présentent un faible bien-être mental, soit 2,5 fois plus que les musiciens non handicapés (20 %). Par ailleurs, 66 % des musiciens neurodivergents signalent un faible bien-être mental et 54 % affirment souffrir de troubles psychiques. Selon de nombreux musiciens, la stigmatisation du handicap, l'inaccessibilité de certaines salles de concert et le stress lié aux environnements de travail, notamment en tournée, contribuent à détériorer leur bien-être mental. Les artistes-interprètes provenant de milieux socio-économiques modestes doivent également surmonter des barrières considérables pour accéder à l'industrie et évoluer professionnellement.
- Les données montrent une forte corrélation entre niveau de revenu et bien-être psychologique : les musiciens à bas revenus ont deux fois plus de risques de souffrir de problèmes de santé mentale que leurs homologues aux revenus plus élevés.

En parallèle, le spectacle vivant a un rôle particulier à jouer dans la réponse à la crise de santé mentale des jeunes. En tant que forme d'expression et de lien social, le théâtre, la musique, la danse ou encore les arts interdisciplinaires peuvent offrir aux jeunes des moyens de gérer leurs émotions, de renforcer leur résilience et de retrouver un sentiment d'appartenance à une communauté. Pour le public, participer à un spectacle vivant peut être une source d'apaisement et un moyen de retisser du lien social. Pour les artistes, le processus créatif, à condition qu'il se déroule dans un environnement sûr et inclusif, favorise la confiance en soi, le développement de l'identité et le renforcement des liens entre pairs.

49 %

DES MUSICIENS EN SITUATION
DE HANDICAP PRÉSENTENT UN
FAIBLE BIEN-ÊTRE MENTAL »

39 Help Musicians & Musicians' Union (2023) Musicians' Census Mental Wellbeing Report. Disponible sur : www.helpmusicians.org.uk.

Pour le public, participer à un spectacle vivant peut être une source d'apaisement et un moyen de retisser du lien social. La musique live génère en effet une activité cérébrale plus intense et plus régulière que la musique enregistrée, car elle déclenche des réactions émotionnelles plus fortes.⁴⁰ L'attention portée au potentiel thérapeutique de la musique ne cesse d'augmenter. Selon certains spécialistes, « assister fréquemment à des concerts constituerait un facteur clé pour améliorer durablement le bien-être. »⁴¹

La musique offre par ailleurs un important pouvoir thérapeutique pour les artistes, particulièrement lorsqu'ils évoluent dans un cadre bienveillant et inclusif. La créativité renforce la résilience, la confiance en soi et le sentiment d'appartenance. Elle constitue non seulement une forme d'expression artistique, mais aussi un véritable outil d'auto-régulation émotionnelle. Se produire sur scène crée un environnement singulier dans lequel le stress peut être converti en énergie créative. Les artistes peuvent ainsi nouer un lien fort avec le public et retirer une réelle satisfaction émotionnelle de leur prestation.⁴² La recherche scientifique met en évidence la capacité de la musique à réduire les hormones du stress, à stimuler la production d'endorphines et à renforcer les liens sociaux. Pour les artistes, ces effets se manifestent par un apaisement émotionnel et une résilience mentale accrue. La pratique musicale stimule davantage l'activité cérébrale que le langage parlé, ce qui crée un espace d'expression émotionnelle extrêmement précieux pour les artistes confrontés aux exigences élevées de leur profession.

La musique peut devenir un véritable outil thérapeutique en période de tensions personnelles ou professionnelles. De nombreux artistes affirment que la performance en direct les aide à gérer des émotions complexes, à affirmer leur identité et à retrouver un sentiment de contrôle. Dans un environnement inclusif et bienveillant, la musique peut ainsi devenir un vecteur de guérison plutôt qu'une source de stress.



SELON CERTAINS SPÉCIALISTES, ASSISTER FRÉQUEMMENT À DES CONCERTS CONSTITUERAIT UN FACTEUR CLÉ POUR AMÉLIORER DURABLEMENT LE BIEN-ÊTRE. »

40 *Live Music's Unique Spark: A Brain's Emotional Journey*, 26 février 2024, <https://neurosciencenews.com/live-music-emotion-25665/>.

41 Citation de Patrick Fagan, expert en sciences du comportement et enseignant à Goldsmiths, Université de Londres, <https://www.newsweek.com/going-concerts-can-help-you-live-longer-according-new-study-863628>.

42 *Live Music Industry and Mental Health: How Music Venues Can Show Support* <https://prism.fm/blog/insights/live-music-industry-and-mental-health-how-music-venues-can-show-support/>.

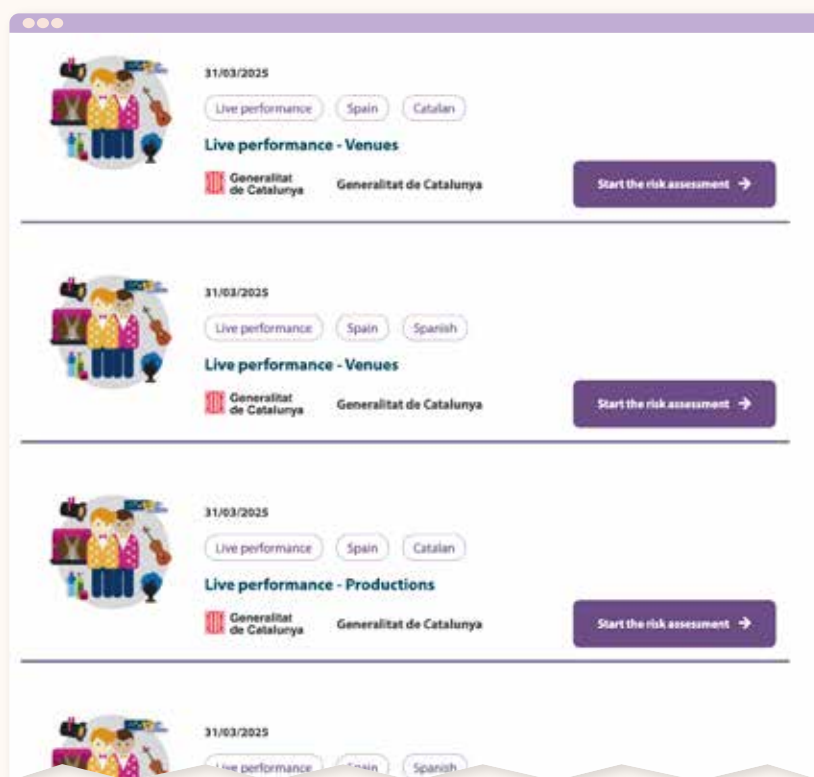
II.2. EXEMPLES D'INITIATIVES DANS LE SECTEUR

Les partenaires sociaux européens sont conscients des risques en matière de santé et de sécurité dans le spectacle vivant, même si leur mobilisation et leurs initiatives diffèrent selon les pays. Malgré ces variations, la sensibilisation et les mesures adoptées sont souvent façonnées par des orientations européennes plus larges et par les mécanismes du dialogue social. À l'échelle européenne, le dialogue social offre une plateforme qui permet de négocier, de définir des normes et d'orienter les politiques relatives à l'emploi, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'au développement professionnel. Depuis plus de 20 ans, le comité de dialogue social sectoriel pour le spectacle vivant aborde la nécessité d'améliorer la santé et la sécurité dans le secteur et mène, à ce titre, des recherches et des actions conjointes. Ce chapitre propose une sélection d'exemples d'initiatives menées ces dernières années.

II.2.1. PROJETS INTERNATIONAUX

L'outil interactif d'évaluation des risques en ligne OiRA est l'une des initiatives les plus importantes dans ce domaine. Il s'agit d'un ensemble d'outils dédiés à la santé et à la sécurité au travail, conçus pour identifier et évaluer les risques d'accidents et de maladies professionnelles sur le lieu de travail. Ils ont été développés par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), en collaboration avec les partenaires sociaux européens. Ces outils aident les salles et les productions du spectacle vivant à identifier et gérer les risques liés à leurs activités, notamment les aspects techniques comme la conception des décors, le montage, les effets spéciaux ou encore les interactions avec le public. Ils contribuent à réduire les accidents dans différents contextes de spectacle. Ces outils prennent en compte un large éventail de risques : dangers liés à la scénographie et au matériel, exposition aux produits chimiques, niveaux sonores excessifs, ou encore considérations de sécurité pour des scènes particulières requérant des savoir-faire techniques.

FIGURE II.2. EXEMPLES D'INTERFACE DES OUTILS DE TEST OIRA POUR LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT



Source : Outil interactif d'évaluation des risques en ligne, <https://oira.osha.europa.eu/en/oira-tools>

En 2023, 27 nouveaux outils OiRA ont été développés et sont venus s'ajouter aux ressources disponibles pour les parties prenantes dans d'autres secteurs. Proposés dans de nombreuses langues de l'UE, ces outils sont accessibles à un large éventail d'acteurs du secteur. En 2023, ces outils ont permis de mener plus de 367 000 évaluations des risques.⁴³

L'EU-OSHA travaille par ailleurs en partenariat avec les autorités nationales, les ministères, les services d'inspection du travail et les instituts nationaux spécialisés en santé et sécurité au travail qui participent à la communauté OiRA. Cette approche a parfois donné lieu à des ressources nationales dérivées des outils OiRA, comme en Belgique, en Finlande ou en Grèce.⁴⁴

43 <https://osha.europa.eu/en/oshnews/discover-oira-facts-2023-27-new-tools-and-more-86-000-risk-assessments>.

44 Une version finlandaise de l'outil OIRA est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ttl.fi/hyvinvoiva-pinyritys/pienyryksen-tyoturvallisuus/oira-riskien-arvioinnin-verkkotyokalu-mikro-pienyryyksille/>.

Un autre exemple d'action collaborative est **LE PASSEPORT EUROPÉEN DE SÉCURITÉ** pour le spectacle vivant, développé en partenariat avec plusieurs organisations, telles que :

- *Sociaal Fonds Podiumkunsten* en Belgique
- *Die Deutsche Theatertechnische Gesellschaft, DTHG*, en Allemagne
- *Vereniging voor Podiumtechnologie, VPT*, aux Pays-Bas
- *Svensk Teaterteknisk Förening, STTF*, en Suède
- *Royal Institute for Theatre, Cinema and Sound, RITCS*, en Belgique
- *Association professionnelle des producteurs, concepteurs et techniciens du secteur culturel, STEPP*, en Belgique
- *Université des sciences appliquées Metropolia d'Helsinki*, en Finlande

Le passeport européen de sécurité est une qualification professionnelle conçue pour les travailleurs du spectacle vivant. Pour l'obtenir, les candidats doivent suivre un parcours en trois étapes : une formation en ligne, un examen écrit et une évaluation pratique. Le passeport de sécurité est reconnu dans toute l'Europe par les organisations respectives impliquées dans l'initiative et sert à certifier l'engagement et les compétences en matière de normes de sécurité dans le secteur du spectacle vivant.

II.2.2. INITIATIVES NATIONALES

ARBOPODIUM, une fondation néerlandaise, promeut des conditions de travail saines et sûres dans le secteur du spectacle vivant. Elle pilote deux projets clés :

PODIUMRIE : un outil d'inventaire et d'évaluation des risques (RIE) spécifiquement conçu pour le secteur, reconnu par l'inspection du travail néerlandaise comme norme officielle en matière de sécurité.

ARBOCATALOGUS : des guides complets qui proposent des mesures concrètes et des recommandations pour gérer les différents risques professionnels dans le spectacle vivant. Ces catalogues abordent notamment les contraintes physiques, le travail en hauteur et l'utilisation de substances dangereuses.

THALIE SANTÉ est un service français dédié à la santé et à la sécurité des professionnels des industries culturelles et créatives. Il accompagne notamment les professionnels des médias, de la publicité, de la communication, du spectacle vivant et de l'audiovisuel. L'institution a été créée en **2021** à la suite de la fusion du **CENTRE MÉDICAL BOURSE (CMB)** et du **CENTRE MÉDICAL** de la **PUBLICITÉ** et de la **COMMUNICATION (CMPC)**.

Thalie Santé propose un accompagnement aussi bien aux travailleurs du secteur, indépendamment de leur statut, qu'aux employeurs. Les professionnels peuvent bénéficier d'examens médicaux et de bilans de santé périodiques, d'un soutien psychologique, de consulta-

tions sur les problématiques de santé liées à leur activité, ainsi que de programmes de prévention ciblant notamment le stress, la fatigue et les risques physiques.

Les employeurs peuvent solliciter des conseils pour se conformer aux obligations légales du droit du travail français et bénéficier d'un accompagnement dans l'évaluation des risques, notamment pour l'élaboration du **DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES**. Ils peuvent également être soutenus dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de prévention, et accéder à des formations, des outils et des recommandations destinés à éviter les accidents du travail.

Au **DANEMARK**, le **PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA MUSIQUE**⁴⁵ réunit plus de **90** entreprises, organisations et institutions issues de l'ensemble de l'écosystème musical danois. Leurs efforts communs visent à promouvoir un développement durable de l'industrie en garantissant l'égalité des chances pour tous les talents, en renforçant la santé et le bien-être des professionnels, et en encourageant une scène musicale plus écologique et durable. L'aspect novateur de cette initiative réside dans sa capacité à traiter de manière intégrée les enjeux de santé et de sécurité, de bien-être psychologique et de transition climatique, plutôt que de les considérer séparément.

La **BRITISH ASSOCIATION FOR PERFORMING ARTS MEDICINE (BAPAM)**, une organisation caritative, propose des services spécialisés en santé et en bien-être à l'ensemble du secteur des arts du spectacle du **ROYAUME-UNI**. Elle accompagne aussi bien les professionnels que les étudiants (musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens, artistes de cirque) ainsi que les équipes techniques et le personnel travaillant en coulisses. En plus de fournir des conseils et des formations pour éviter les problèmes de santé, la **BAPAM** assure un accompagnement médical spécialisé en cas de besoin. Depuis sa création en **1984**, elle aide chaque année des milliers d'artistes et de professionnels du secteur créatif.

Le Musicians' Union, syndicat britannique, met à disposition des ressources en matière d'évaluation des risques et de santé mentale afin de répondre aux défis spécifiques auxquels les artistes sont confrontés.⁴⁶

Pour prévenir et traiter le harcèlement sexuel et les comportements sexistes, de nombreuses initiatives nationales se sont développées : conventions collectives (comme en France),⁴⁷ mais aussi codes de conduite, engagements, boîtes à outils, programmes de formation ou

45 De plus amples informations sont disponibles ici :

<https://partnershipforsustainablemusic.com/>

46 De plus amples informations :

<https://musiciansunion.org.uk/health-safety-wellbeing/health-and-safety>.

47 Convention collective nationale *Lutte contre les Violences et le Harcèlement Sexiste et Sexuel (VHSS) au travail*. https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000049095162/?idConteneur=KALICONT000028157262&origin=list.

de mentorat, ainsi que des services dédiés aux victimes. Les bonnes pratiques en la matière ont été compilées par les partenaires sociaux européens dans le projet « Égalité sur et derrière la scène ».⁴⁸

Donner la priorité à la santé et à la sécurité dans le spectacle vivant ne se limite toutefois pas à la prévention des accidents. Les enjeux clés englobent aussi le bien-être des travailleurs, la conformité juridique et la stabilité économique, qui sont profondément liés à la performance globale de l'industrie. Avec l'évolution du secteur, il sera indispensable d'investir dans l'amélioration des conditions de travail et dans des dispositifs de sécurité innovants pour garantir sa solidité et son développement.

Comme mentionné précédemment, le bien-être mental des professionnels du secteur retient une attention grandissante depuis quelques années.

II.2.3. INITIATIVES EN MATIÈRE DE SANTÉ MENTALE ET DE BIEN-ÊTRE

- De nombreuses initiatives européennes et nationales visent à améliorer le bien-être mental et à prévenir sa détérioration dans la population générale.⁴⁹ Elles sensibilisent la société, favorisent un environnement propice au soutien, encouragent les échanges ouverts, facilitent les interventions précoces et améliorent la gestion des troubles psychiques. Ces campagnes contribuent à réduire la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale et incitent les personnes concernées à demander de l'aide sans craindre d'être jugées.
- Les professionnels du spectacle vivant ont souvent accès à des programmes de soutien spécialement adaptés à leur secteur. C'est notamment le cas dans les pays où existent déjà des initiatives telles qu'ArboPodium, Thalie Santé ou la BAPAM. Dans de nombreux pays européens, les partenaires sociaux bénéficient également du soutien d'ONG. Aux Pays-Bas, par exemple, la Stichting Sociale Veiligheid Podiumkunsten (Fondation pour la sécurité sociale dans les arts du spectacle) joue un rôle important en matière de prévention, de traitement des plaintes, d'accompagnement et de mise à disposition d'outils. Début 2025, une autre initiative néerlandaise prometteuse, intitulée Heal the Healer, a été lancée. Elle a pour objectif d'améliorer le bien-être mental dans l'industrie musicale et de répondre aux niveaux élevés de stress, d'épuisement professionnel et de pression émotionnelle

48 La base de données des bonnes pratiques en matière d'égalité de genre est disponible ici : <https://gender-equality-onandoffstage.eu/en/database.php>.

49 La Semaine européenne de la santé mentale est un exemple de ce type d'initiative : <https://www.mentalhealth-europe.org/mental-health-social-rights-european-mental-health-week-2025s-theme/> avec pour thème de l'édition 2025 Prendre soin de la santé mentale, investir dans les droits sociaux.

auxquels sont confrontés les artistes, producteurs, managers et autres professionnels dont le travail implique un rôle de soutien. Grâce à des ressources ciblées, des réseaux de soutien par les pairs, des dispositifs thérapeutiques accessibles et des formations en santé mentale adaptées aux exigences des tournées et des performances, le projet renforce la résilience émotionnelle des professionnels de l'industrie. Il encourage celles et ceux qui prennent soin des autres à se préserver eux-mêmes, tout en soutenant la création d'un milieu musical plus sain et plus durable. Au Royaume-Uni, Music Minds Matter illustre cette dynamique : soutenue par l'industrie musicale et le syndicat Musicians' Union, l'initiative mène des actions de sensibilisation, de recherche et de communication.⁵⁰ Dans d'autres pays, ces questions sont généralement abordées par des services de prévention au travail, des organismes publics ou des ONG. Les acteurs commerciaux proposent également des services dans ce domaine, mais ceux-ci ne sont pas toujours financièrement accessibles pour l'ensemble des artistes.

- À partir d'une analyse de la littérature et d'entretiens réalisés avec deux artistes (un acteur et un danseur), un psychologue soutenant les professionnels du spectacle vivant ainsi qu'avec le président d'un syndicat de musiciens d'un État membre de l'UE, plusieurs tendances peuvent être observées :
- Les jeunes qui débutent dans l'industrie sont plus vulnérables. Ils sont souvent mal préparés à affronter les défis propres au secteur, car les établissements d'enseignement supérieur artistique n'intègrent pas encore de manière systématique les stratégies d'autogestion de la santé et de prévention des risques professionnels.
- Les jeunes qui intègrent l'industrie découvrent souvent un écart important entre leurs attentes et la réalité du métier, car leur formation ne reflète pas toujours les conditions concrètes de la vie professionnelle. Beaucoup sont surpris de constater qu'une carrière musicale est souvent mal rémunérée, précaire et très concurrentielle.⁵¹ Ce décalage peut engendrer de la désillusion et contribuer à des problèmes de santé mentale chez les jeunes artistes. Les établissements d'enseignement devraient s'efforcer de réduire cet écart en intégrant une planification approfondie de la transition vers la vie professionnelle et en abordant les défis

50 La liste détaillée des partenaires est disponible ici : <https://www.musicmindsmatter.org.uk/allies>.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.musicmindsmatter.org.uk/about>.

51 *When Music Speaks: Mental Health and Next Steps in the Danish Music Industry* rapport de la Partnership for Sustainable Development, 2024.

pratiques et psychologiques associés à la carrière artistique.

- Dans le même temps, les jeunes sont souvent à l'origine du changement. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Tout d'abord, les jeunes artistes se montrent moins tolérants à l'égard de relations professionnelles problématiques (abus de pouvoir, hiérarchie excessive, inégalités ou précarité) et sont plus enclins à remettre en cause les pratiques établies et à proposer des alternatives. Ensuite, en début de carrière, ils sont souvent proches de groupes et de mouvements informels, généralement plus réactifs que les institutions établies pour mener des actions en faveur de l'amélioration des conditions des artistes.
- La qualité du soutien psychologique apporté joue alors un rôle essentiel dans l'impact réel de ces actions. L'accompagnement professionnel doit être assuré par des spécialistes qui possèdent à la fois les compétences nécessaires en psychologie ou psychothérapie et une compréhension approfondie des spécificités du secteur du spectacle vivant. Sans cette connaissance du contexte, les conseils dispensés peuvent perdre en pertinence ou même devenir contre-productifs, car les artistes risquent de se sentir incompris ou dans l'impossibilité de relier leurs expériences à un praticien qui ne maîtrise pas les nuances de leur réalité professionnelle.

II.3. OBSERVATIONS SUR LE PAYSAGE RÉGLEMENTAIRE DE L'UE

Tous les États membres de l'UE ont élaboré leurs propres réglementations en matière de santé et de sécurité au travail. Le cadre européen en la matière repose sur l'article 153 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Il couvre l'ensemble des aspects liés à la santé et à la sécurité au travail : environnement et conditions de travail, protection sociale des travailleurs, ainsi que consultation et participation des employés.⁵²

L'ARTICLE 153 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne confère à l'UE le pouvoir d'adopter des actes législatifs (directives) en matière de santé et de sécurité au travail, afin de soutenir et de compléter les actions menées par les États membres.

LA DIRECTIVE-CADRE RELATIVE À LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ AU TRAVAIL (89/391/CEE) établit les principes fondamentaux destinés à améliorer la sécurité et la santé des travailleurs. La directive établit des exigences minimales en matière de sécurité et de santé au travail dans toute l'Union européenne, tout en laissant aux États membres la possibilité de maintenir ou d'introduire des mesures nationales plus strictes. Si les États membres disposent d'une large marge de manœuvre pour sa mise en œuvre, ils doivent néanmoins en rendre compte à la Commission européenne.

La directive-cadre sur la SST s'accompagne d'un ensemble de directives thématiques qui traitent de différents aspects de la sécurité et de la santé au travail. Ensemble, elles forment la base de la législation européenne en la matière. Depuis 1989, 25 directives précisant davantage les exigences en matière de SST ont été adoptées. Elles couvrent un large éventail de domaines et de risques, notamment les agents physiques, chimiques et biologiques, les exigences générales applicables aux lieux de travail, les équipements de travail et les équipements de protection individuelle. Plusieurs de ces directives concernent directement le secteur du spectacle vivant, notamment la directive 2003/10/CE relative à l'exposition des travailleurs aux risques liés au bruit. Celle-ci fixe des valeurs limites d'exposition et impose aux employeurs, tels que les salles de spectacle et les sociétés de production, d'évaluer et de contrôler les risques sonores, de fournir des protections auditives ainsi que d'assurer la formation et la surveillance médicale des travailleurs. Le chapitre 8 de la directive reconnaît explicitement les défis propres au secteur de la musique et du divertissement.

⁵² Une vue d'ensemble complète de la base juridique en matière de santé et de sécurité au travail est disponible sur le site de la Commission européenne : https://employment-social-affairs.ec.europa.eu/policies-and-activities/rights-work/health-and-safety-work_en

Pour renforcer la protection des travailleurs, la Commission européenne a élaboré plusieurs documents stratégiques :

- Le cadre stratégique pour la santé et la sécurité au travail 2021-2027 définit les principaux objectifs en matière de SST, présente les actions prioritaires et décrit les instruments prévus pour les atteindre.
- La communication de la Commission intitulée « Des conditions de travail plus sûres et plus saines pour tous – Moderniser la législation et la politique de l'UE en matière de sécurité et de santé au travail », adoptée en janvier 2017, propose des actions clés dans des domaines spécifiques de la SST.
- La santé et la sécurité figurent également parmi les principes du socle européen des droits sociaux, proclamé la même année.
- Depuis 1994, **L'AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL (EU-OSHA)** promeut la prévention des risques et l'amélioration de la sécurité et de la santé sur les lieux de travail en Europe. Elle met à disposition des entreprises, des travailleurs et des pouvoirs publics des informations, des recherches et divers outils. En collaboration avec les partenaires sociaux européens du spectacle vivant (Pearle*-Live Performance Europe, qui représente les associations d'employeurs en Europe, et l'EAEA - European Arts and Entertainment Alliance, qui représente les associations de travailleurs ; l'EAEA est l'alliance sectorielle qui réunit la Fédération internationale des acteurs [FIA], la Fédération internationale des musiciens [FIM] et UNI-MEI, le syndicat mondial des médias et du spectacle), des outils interactifs d'évaluation des risques en ligne (OiRA) ont été élaborés pour répondre aux besoins spécifiques du secteur du spectacle vivant.

Il convient également de mentionner la communication de la Commission européenne de 2023 relative à une approche globale de la santé mentale. Le cadre stratégique qu'elle expose comporte en effet plusieurs éléments pertinents pour le secteur du spectacle vivant. Le document met en avant la nécessité d'intégrer la santé mentale dans l'ensemble des politiques, en reconnaissant le rôle central des lieux de travail dans la promotion du bien-être et la prévention des risques psychosociaux. Il rappelle par ailleurs que les problèmes de santé mentale entraînent des coûts économiques et sociaux importants : le stress lié au travail, l'épuisement et les troubles psychiques représentent des enjeux majeurs au sein de l'UE. La Commission appelle à intervenir tôt, à renforcer la coopération entre secteurs et à accorder une attention particulière aux groupes vulnérables, notamment les jeunes du spectacle vivant. Elle encourage aussi la mise en place d'un soutien inclusif et accessible, et rappelle le rôle thérapeutique des arts dans la résilience mentale.⁵³

⁵³ Le texte intégral de la communication est disponible ici : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM%3A2023%3A298%3AFIN>

II.4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le secteur du spectacle vivant se trouve à un moment charnière où la santé mentale doit être pleinement reconnue comme un pilier du bien-être au travail. Les défis auxquels sont confrontés les artistes, les techniciens et le personnel des salles nécessitent une approche adaptée du soutien psychologique et des infrastructures de santé mentale.

LA PÉRENNITÉ DU SECTEUR du spectacle vivant dépend en partie de la capacité à investir dans les jeunes professionnels. Nombre d'entre eux y entrent très tôt, parfois avant même d'avoir achevé leur formation, et sont rapidement confrontés à des niveaux de pression importants et à des conditions d'emploi souvent précaires. En l'absence de dispositifs de soutien adéquats, les jeunes artistes et techniciens s'avèrent particulièrement vulnérables à l'épuisement professionnel, aux troubles psychiques et à un retrait anticipé du secteur. La mise en place de formations spécialisées, de programmes de mentorat et de ressources en santé mentale contribue à renforcer leur résilience individuelle tout en favorisant une industrie davantage diversifiée et innovante.

Par ailleurs, les travailleurs plus âgés ne doivent pas être négligés. La diversification générationnelle de la main-d'œuvre dans le spectacle vivant impose de reconnaître et d'aborder les besoins distinctifs des travailleurs plus expérimentés. Il est démontré que les travailleurs plus âgés sont davantage sensibles aux effets de la fatigue, notamment dans les fonctions avec des horaires nocturnes ou prolongés. Par ailleurs, la discrimination liée à l'âge (dans les choix de casting, l'accès limité aux formations ou aux opportunités professionnelles) accentue également leur sentiment d'insécurité. Pour permettre aux professionnels plus âgés de continuer à contribuer pleinement au secteur, des politiques spécifiques devraient être mises en place. Celles-ci pourraient prévoir des horaires flexibles, des aménagements ergonomiques, un accès renforcé aux ressources de santé mentale, des formations de perfectionnement ciblées ainsi que des protections contre les préjugés liés à l'âge dans les pratiques de recrutement et d'emploi.

LA MISE EN PLACE de services confidentiels et facilement accessibles, comme les dispositifs de conseil, les réseaux de soutien entre pairs ou les lignes d'écoute de soutien psychologique, devrait devenir la norme et être largement valorisée dans l'ensemble du secteur. Pour garantir un impact durable, la santé mentale doit être intégrée pleinement aux cadres de santé et de sécurité au travail et soutenue par des accords sectoriels ainsi que par la négociation collective. L'inclusion de dispositions spécifiques au bien-être dans les contrats et les politiques

“

LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT SE TROUVE À UN MOMENT CHARNIÈRE OÙ LA SANTÉ MENTALE DOIT ÊTRE PLEINEMENT RECONNUE COMME UN PILIER DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL. »

“

POUR GARANTIR UN IMPACT DURABLE, LA SANTÉ MENTALE DOIT ÊTRE INTÉGRÉE PLEINEMENT AUX CADRES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET SOUTENUE PAR DES ACCORDS SECTORIELS AINSI QUE PAR LA NÉGOCIATION COLLECTIVE. »

internes constitue un levier important pour ancrer la résilience mentale dans la durée.

UNE APPROCHE PLUS INCLUSIVE ET ÉQUITABLE est indispensable. Les artistes issus de communautés marginalisées (personnes handicapées, issues de la diversité ethnique, LGBTQ+ ou en situation de précarité) sont souvent sous-représentés. Des services accessibles doivent être mis en place pour garantir un soutien adapté à tous les professionnels, quels que soient leur origine ou leur statut.

Les employeurs des institutions culturelles ont un rôle essentiel à jouer. Ils peuvent sensibiliser les managers à la santé mentale, proposer des programmes de bien-être et encourager des discussions ouvertes sur le stress et l'épuisement professionnel pour favoriser un environnement de travail sain. Ces initiatives renforcent la santé des équipes tout en favorisant des environnements de travail plus sûrs et plus efficaces.

BIEN QUE LA RECHERCHE ET LA COLLECTE DE DONNÉES sur la santé mentale dans le secteur du spectacle vivant progressent, elles demeurent toutefois limitées et fragmentées. Des initiatives européennes ou nationales pourraient favoriser la mise en commun des recherches et combler les lacunes, notamment dans les régions encore peu étudiées, comme l'Europe orientale et méridionale. Encourager les échanges transfrontaliers de bonnes pratiques, par le biais de projets communs, de réunions sectorielles et de boîtes à outils accessibles au public, permettrait d'améliorer le partage des connaissances et l'échange d'informations. Ce type d'action ne requiert pas nécessairement de nouveaux financements, mais plutôt un renforcement de la coopération entre les parties prenantes et un engagement à améliorer la coordination et l'efficacité des efforts de recherche.

LE COMPORTEMENT DU PUBLIC constitue également un point d'attention essentiel. Aucune forme d'agression ou de harcèlement envers les artistes ou le personnel ne peut être tolérée. Des initiatives comme la « Safer Theatres Charter » (Charte pour des théâtres plus sûrs) au Royaume-Uni ou le guide néerlandais pour gérer les réactions impulsives et agressives lors de spectacles destinés aux jeunes gagneraient à être déployées et appliquées dans tous les États membres, afin de favoriser des environnements culturels sûrs, respectueux et inclusifs.

IL NE FAUT PAS SOUS-ESTIMER le pouvoir thérapeutique du spectacle vivant : les spectacles de théâtre, de musique et de danse peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement de la résilience des communautés, l'expression émotionnelle et la cohésion sociale. Dans cette perspective, les financements publics et privés pourraient intégrer des programmes artistiques dédiés à la santé mentale, au profit des artistes comme du public.

ENFIN, UNE ATTENTION PARTICULIÈRE doit être accordée aux travailleurs indépendants et aux freelances, qui ne disposent souvent pas de filets de sécurité traditionnels. Un meilleur accès à la santé au travail, des garanties de revenus et des aides ciblées pour la santé mentale peuvent contribuer à renforcer la durabilité et la résilience psychologique de la main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur.

EN CONCLUSION, la pérennité du secteur du spectacle vivant repose à la fois sur un cadre réglementaire robuste, des politiques et outils adéquats, mais aussi sur des financements dédiés au soutien du bien-être mental de celles et ceux qui font vivre la culture.

LES PARTENAIRES SOCIAUX (employeurs et syndicats) ont un rôle déterminant à jouer dans l'amélioration de la santé, de la sécurité et de la santé mentale. Grâce à leur connaissance approfondie du terrain, ils peuvent identifier les défis transversaux, négocier des réponses adaptées et promouvoir des politiques qui reflètent les dynamiques du secteur, afin de maintenir le bien-être des travailleurs au premier plan. À l'échelle nationale et européenne, les partenaires sociaux peuvent promouvoir des approches inclusives et fondées sur les droits en matière de santé mentale, en stimulant l'innovation au moyen de projets collaboratifs, de recommandations conjointes et d'un suivi rigoureux de leur mise en œuvre. Pour garantir des progrès réels et une application efficace des stratégies de santé et de bien-être, il est indispensable de renforcer leurs compétences et les mécanismes de dialogue social.

CHAPITRE III.

« RIDERS ON THE STORM » : LES PARTENAIRES SOCIAUX FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES DANS LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT



III.1. LES ARGUMENTS EN FAVEUR D'UNE ACTION CLIMATIQUE DE LA PART DU SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

Cette section s'ouvre sur l'analyse de la contribution du secteur aux émissions de gaz à effet de serre, avant d'examiner sa vulnérabilité face aux risques climatiques. Elle met ensuite en lumière le rôle clé des actions menées par les parties prenantes sur ces deux enjeux.

III.1.1. ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Il n'existe pas de données précises permettant d'estimer les émissions mondiales de gaz à effet de serre par secteur, notamment pour le spectacle vivant. On peut toutefois raisonnablement supposer que ce secteur ne fait pas partie des principaux contributeurs au changement climatique.

Pour autant, les émissions générées restent significatives. Des études plus larges consacrées à l'empreinte climatique des événements indiquent que les déplacements du public constituent vraisemblablement la principale source d'émissions. Parmi les autres sources d'émissions significatives figurent les transports nécessaires à la production des événements, l'énergie consommée par les salles et l'édification de structures temporaires.⁵⁴

À l'échelle mondiale, les concerts et festivals live généreraient jusqu'à 5 millions de tonnes de CO₂ chaque année.⁵⁵ L'estimation de la répartition des émissions par activité confirme cette analyse : les déplacements du public représentent la part la plus importante, devant la consommation d'énergie et les déchets. En raison des déplacements qu'ils impliquent, les tournées d'artistes et les événements de grande

5.000.000

QUANTITÉ DE CO₂ GÉNÉRÉE
CHAQUE ANNÉE PAR LES
CONCERTS ET FESTIVALS DANS
LE MONDE, EN TONNES.

54 L'analyse a porté sur un ensemble plus large d'événements professionnels que ceux du secteur des spectacles en direct, incluant des expositions, des conférences et d'autres types de réunions. Les résultats restent toutefois largement comparables à ce que l'on peut attendre dans le cas des spectacles en direct, en particulier les événements de grande ampleur (festivals, grands concerts, représentations dans des lieux spécialisés – théâtres, etc.). Voir Isla, Temperature check Europe 2025, disponible sur <https://weareisla.co.uk/#>.

55 De plus amples informations : *Decarbonizing the Music Industry: Music to your Ears!*, <https://illuminem.com/illuminemvoices/decarbonizing-the-music-industry-music-to-your-ears>.

envergure comptent vraisemblablement parmi les segments les plus émetteurs du secteur des spectacles vivants. Les vols des artistes et du fret, combinés aux déplacements longue distance du public, en particulier en voiture et par d'autres moyens de transport à fortes émissions, en sont les principales causes. Une source indique que les déplacements du public contribueraient à hauteur d'environ 40 % à l'empreinte moyenne d'un festival.⁵⁶

40%

PART ESTIMÉE DE L'EMPREINTE
CARBONE LIÉE AUX
DÉPLACEMENTS DU PUBLIC.

III.1.2. EXPOSITION AUX RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Certaines vulnérabilités propres au secteur du spectacle vivant renforcent son exposition aux risques climatiques, notamment dans le cas des événements de grande ampleur rassemblant un large public sur un site unique. Les perturbations dues à des conditions météorologiques extrêmes, à des coupures d'électricité ou à des défaillances des transports peuvent ainsi avoir des conséquences immédiates et lourdes sur la sécurité et la viabilité financière de l'ensemble des parties prenantes. Les représentations en plein air sont toutes confrontées à des enjeux comparables. Les spectacles à plus petite échelle peuvent eux aussi être confrontés à des défis comparables, notamment lorsque les infrastructures ne disposent pas de dispositifs d'isolation, de chauffage, de climatisation ou de ventilation suffisants pour faire face à des températures exceptionnellement élevées ou basses.

L'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes en Europe est aujourd'hui clairement établie et devrait se poursuivre à l'avenir.⁵⁷ À titre d'exemple, une nouvelle vague de chaleur particulièrement intense a frappé l'Europe en août 2025, au cours de laquelle plusieurs records de température ont été dépassés dans différentes régions.⁵⁸ Durant cette période, les festivals européens ont été particulièrement touchés par la chaleur extrême, ce qui a contraint les organisateurs à réagir rapidement afin de protéger le public et les artistes. Les vagues de chaleur record observées en Espagne, en Italie, en France, en Autriche, au Royaume-Uni et en Scandinavie ont entraîné des risques importants sur la santé et la sécurité, conduisant à la mise en place de mesures d'urgence comme des zones ombragées, des tentes ventilées, des brumisateurs, la distribution gratuite d'eau potable et des points de rafraîchissement, notamment au festival Rock Werchter en Belgique et au LIDO Sounds en Autriche. Le festival de Roskilde, au

⁵⁶ <https://www.agreenerfuture.com/carbonimpactsassessment>.

⁵⁷ Pour une analyse complémentaire, voir par exemple les travaux de l'Agence européenne pour l'environnement : <https://www.eea.europa.eu/en/topics/in-depth/extreme-weather-floods-droughts-and-heatwaves?activeTab=07e50b68-8bf2-4641-ba6b-eda1afd544be>.

⁵⁸ Records de température battus alors que la chaleur extrême touche certaines régions d'Europe, <https://www.theguardian.com/environment/2025/aug/13/temperature-records-heatwave-europe-france-croatia-wildfires>.

Danemark, a dû faire face à une chaleur de 34 °C, mais aussi à des tempêtes, des pluies torrentielles et des vents violents qui ont fortement perturbé les zones de camping. Dans des conditions météorologiques extrêmes, les réponses des organisateurs montrent toutefois leurs limites et il arrive que les événements doivent être annulés.

Il convient de souligner que l'été 2025 n'avait rien d'exceptionnel et que des situations comparables se sont déjà produites les années précédentes. Cette évolution confirme que les températures excessives deviennent une menace structurelle pour les spectacles, qu'ils se tiennent en plein air ou en salle, et que les festivals sont de plus en plus contraints d'intégrer la résilience climatique et la planification d'urgence au cœur de leurs activités.⁵⁹

Les artistes en tournée peuvent également subir les effets des conditions météorologiques sur leurs itinéraires, ce qui complique la planification des déplacements et des représentations. Ces contraintes climatiques ont des répercussions à la fois sur la durabilité du secteur et sur sa capacité à garantir des expériences culturelles en toute sécurité.

III.1.3. LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT PEUT OUVRIR LA VOIE

Même si le spectacle vivant ne figure pas parmi les secteurs les plus émetteurs, chaque réduction d'émissions contribue à l'objectif commun. À ce titre, les initiatives entreprises dans ce sens sont pleinement pertinentes et méritent d'être soutenues. Toutefois, les actions climatiques menées par les acteurs du secteur, avec le soutien de leurs partenaires sociaux, peuvent avoir un effet indirect et potentiellement plus significatif sur les trajectoires mondiales des émissions.

Dans ce contexte, les artistes, les interprètes et les institutions culturelles peuvent se positionner comme acteurs de sensibilisation et moteurs de changements de comportements sociaux.⁶⁰ Ce rôle peut être assumé tant par des artistes très médiatisés disposant d'un large public (sur scène ou via d'autres canaux de contact avec leurs fans), que par des structures plus modestes, voire des artistes individuels, qui connaissent bien les communautés locales, entretiennent des liens étroits avec elles et sont confrontés aux mêmes enjeux climatiques que

“

CETTE ÉVOLUTION CONFIRME QUE LES TEMPÉRATURES EXCESSIVES DEVIENNENT UNE MENACE STRUCTURELLE POUR LES SPECTACLES, QU'ILS SE TIENNENT EN PLEIN AIR OU EN SALLE... »

59 De plus amples informations : <https://www.iqmagazine.com/2025/07/european-festivals-extreme-weather>.

60 Voir par exemple M. Burke, D. Ockwell, L. Whitmarsh (2018), *Participatory arts and affective engagement with climate change: The missing link in achieving climate compatible behaviour change?*, Global Environmental Change, Vol 49, pp. 95-105, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2018.02.007>; Fancourt D, Finn S. What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review [Internet]. Copenhagen : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, 2019 (rapport de synthèse du Health Evidence Network, n° 67) 2. RESULTS. Disponible à : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK553778/>; Lee Down (2022), *Artists as Agents of Social Change Past and Present*, <https://artsartistsartwork.com/artists-as-agents-of-social-change-past-and-present/>.

leur public, comme les risques de vagues de chaleur ou d'inondations liés au climat.

Les effets multiplicateurs indirects que peuvent générer les actions des institutions, des syndicats ou des collectifs d'artistes sont loin d'être négligeables. Dans un contexte marqué par une remise en cause croissante du changement climatique d'origine humaine, cette dimension éducative et de sensibilisation revêt une importance toute particulière.

Une logique similaire s'applique aux mesures de renforcement de la résilience climatique adoptées par le secteur. Bien que leur visibilité soit parfois plus limitée, ces initiatives peuvent constituer un levier significatif de mobilisation du public, par exemple autour d'actions visant à améliorer l'isolation des salles de concert ou de théâtre, ou à renforcer la protection contre les inondations dans certains espaces dédiés aux spectacles vivants.

III.2. EXEMPLES D'INITIATIVES DIVERSES DANS ET POUR LE SECTEUR

Les partenaires sociaux européens sont de plus en plus conscients que le changement climatique engendre, au-delà des impacts environnementaux, des défis importants en matière de santé, de sécurité et de durabilité pour le secteur du spectacle vivant. Si le niveau d'engagement et la nature des actions mises en œuvre varient selon les pays, de nombreuses initiatives s'inscrivent néanmoins dans des cadres européens plus larges et dans un ensemble étendu de législations européennes auxquelles le secteur est également tenu de se conformer.

Au niveau de l'Union européenne, le comité de dialogue social sectoriel du spectacle vivant est actif depuis plus de vingt ans. Il constitue une plateforme de négociation et d'action collective et exerce une influence sur les politiques relatives à l'emploi, aux conditions de travail, ainsi qu'à la santé et à la sécurité. Ces dernières années, il a accordé une attention croissante aux enjeux de durabilité, de réduction de l'impact climatique et de résilience climatique. En parallèle, le dialogue social dans le secteur audiovisuel a conduit à l'élaboration de normes communes, à la réalisation de recherches conjointes et au lancement d'initiatives collaboratives, qui aident les organisations et les travailleurs à s'adapter aux réalités d'un climat en évolution et à réduire leur contribution à ce phénomène. L'année 2024 a marqué une étape clé avec l'adoption, par les partenaires sociaux européens (FIM, FIA, UNI MEI, Pearle, la Fédération européenne des journalistes et l'Union européenne de radio-télévision) d'un cadre d'action européen consacré aux compétences dans les secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Ce cadre établit des valeurs et des engagements communs en faveur du développement des compétences, de l'apprentissage tout au long de la vie et de la formation professionnelle dans l'ensemble du secteur. Il met en évidence la nécessité de préparer les travailleurs et les organisations à la transition écologique, à la transformation numérique et à des parcours professionnels plus résilients et durables. Le cadre souligne en outre l'importance de la formation pour relever les défis sociaux et liés à l'emploi les plus urgents, en particulier ceux liés à l'adaptation au changement climatique et aux pratiques de durabilité. Sa mise en œuvre à travers l'Europe, appuyée par des financements de l'Union européenne, a pour objectif de renforcer les capacités tant au niveau national que régional.⁶¹

À partir de ces éléments, le présent chapitre présente un éventail d'initiatives qui illustrent comment les partenaires sociaux et les ré-

“

L'ANNÉE 2024 A MARQUÉ UNE ÉTAPE CLÉ AVEC L'ADOPTION, PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX EUROPÉENS (...) D'UN CADRE D'ACTION EUROPÉEN CONSACRÉ AUX COMPÉTENCES DANS LES SECTEURS DE L'AUDIOVISUEL ET DU SPECTACLE VIVANT. »

61 Pour en savoir plus sur le Cadre européen d'actions sur les compétences dans les secteurs audiovisuel et des spectacles en direct : and Live Performance here: <https://www.creativeskillseurope.eu/blog/2024/03/04/european-social-partners-adopt-a-framework-of-actions-on-skills-in-the-audiovisual-and-live-performance-sectors/>.

seaux culturels font face à la crise climatique.

La variété des initiatives retenues rend néanmoins leur classification relativement complexe. Afin que ce rapport soit utile aux partenaires sociaux désireux de rejoindre ou d'adapter certaines initiatives, la logique suivante a été adoptée. Les initiatives internationales sont présentées en premier, car elles offrent souvent aux partenaires nationaux la possibilité de s'y engager ou d'adapter les solutions existantes à leur contexte local, notamment par la traduction et la diffusion des informations et des supports dans les langues locales. La section suivante est consacrée à la présentation de certaines solutions mises en œuvre au niveau national. La dernière section examine une sélection d'autres approches et outils innovants susceptibles d'inspirer celles et ceux qui souhaitent développer des actions.

Le rapport n'aborde toutefois que marginalement un autre rôle potentiellement important du secteur du spectacle vivant en matière d'action climatique. Si la chanson « Riders on the Storm » des Doors, qui a inspiré le titre de ce rapport, n'était pas un appel explicite à l'action climatique, de nombreux artistes intègrent désormais ces messages dans leur travail.⁶²

III.2.1. NORMES SECTORIELLES

La norme internationale ISO 20121, dédiée à la gestion durable des événements (y compris les événements culturels) sert de fondement à l'élaboration de nombreux outils et programmes complémentaires. Elle offre un cadre global qui permet aux organisations d'intégrer la durabilité à l'ensemble des phases de planification et de mise en œuvre des événements, avec une attention particulière portée à la gestion responsable des impacts sociaux, économiques et environnementaux. Elle vise à limiter les effets négatifs, comme la génération de déchets, la surconsommation de ressources et les perturbations au niveau des communautés, tout en renforçant les impacts positifs, en particulier les bénéfices pour les communautés locales et les opportunités économiques.

Par ailleurs, chaque pays dispose de normes nationales et de réglementations spécifiques qui encadrent les aspects environnementaux des activités culturelles, afin d'en garantir la conformité au niveau local. En Europe, le dispositif EMAS (Eco-Management and Audit Scheme) constitue une référence majeure en matière de gestion environnementale et d'amélioration continue.

Outre ces normes sectorielles et générales, les certifications environnementales jouent un rôle essentiel. Délivrées par des organismes indépendants, elles attestent de la conformité des produits, services, processus ou organisations aux exigences de durabilité et reconnaissent les pratiques responsables en matière d'efficacité énergétique, de ges-

62 Pour des exemples, voir notamment : <https://www.nature.org/en-us/what-we-do/our-priorities/tackle-climate-change/climate-change-stories/climate-change-songs/>.

tion des déchets, d'utilisation durable des ressources et de réduction des émissions. Ces certifications témoignent de l'engagement environnemental, renforcent la crédibilité et la réputation auprès des publics et de la société, et sont essentielles dans le secteur des arts du spectacle pour garantir que les productions et les événements limitent leur empreinte environnementale tout en promouvant la durabilité.

III.2.2. OUTILS ET GUIDES

THEATRE GREEN BOOK

Theatre Green Book est une initiative sectorielle conçue pour promouvoir la durabilité dans les arts du spectacle en réponse à la crise climatique. Elle offre un cadre opérationnel et gratuit à toutes les personnes actives dans le théâtre, la danse, l'opéra et les spectacles vivants, quels que soient leur rôle et l'ampleur de leurs activités. Cette ressource met à disposition des conseils détaillés, des boîtes à outils de bonnes pratiques et un système de mesure couvrant les productions, les opérations et la gestion des lieux, afin de réduire l'impact environnemental, d'améliorer l'efficacité des ressources et de maîtriser les coûts.

Il favorise en outre la constitution d'une communauté de praticiens engagés dans une démarche collaborative de partage des savoirs et de mise en œuvre de changements concrets, grâce à des normes communes et à un système d'auto-certification destiné à mesurer les avancées. La durabilité y est envisagée non pas comme une limite à la créativité, mais comme un levier d'innovation et de croissance artistique, ce qui lui a valu un large soutien tant des grandes compagnies de théâtre que des praticiens indépendants.

L'initiative propose des webinaires et des forums réguliers visant à favoriser l'apprentissage continu et les échanges entre pairs dans le but de soutenir la transition du secteur du spectacle vivant vers la neutralité carbone et des pratiques culturelles durables. Compte tenu de la dimension mondiale du changement climatique, une version européenne plus compacte a vu le jour grâce à une collaboration entre l'ETC, Renew Culture et l'initiative Theatre Green Book. Il convient de souligner que l'initiative a été adoptée dans plusieurs contextes nationaux et, le cas échéant, traduite dans les langues nationales. Actuellement, 16 adaptations existent pour des pays de l'Union européenne, mais aussi pour des pays non européens comme le Japon, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud. De nouvelles traductions sont en cours, notamment en catalan, en arabe, en lituanien, en estonien, en norvégien et en grec, ainsi qu'une adaptation spécifique au contexte latino-américain.

« THE ULTIMATE COOKBOOK FOR CULTURAL MANAGERS: THE EU GREEN DEAL AND LIVE PERFORMANCE ORGANISATIONS »

Le guide pratique « The Ultimate Cookbook for Cultural Managers: The EU Green Deal and Live Performance Organisations » rédigé en 2023

“

THEATRE GREEN BOOK EST UNE INITIATIVE SECTORIELLE CONÇUE POUR PROMOUVOIR LA DURABILITÉ DANS LES ARTS DU SPECTACLE EN RÉPONSE À LA CRISE CLIMATIQUE. »

par Pearle* Live Performance Europe et l'Association européenne des festivals (EFA), vise à accompagner les gestionnaires culturels et les organisations de spectacle vivant dans la compréhension et l'application de la législation climatique de l'UE et des initiatives liées au Pacte vert pour l'Europe. Le guide présente les objectifs climatiques de l'UE et analyse leurs répercussions sur le secteur du spectacle vivant, notamment dans des domaines tels que l'économie circulaire, l'énergie, la mobilité durable et l'accès aux financements verts.

Il propose des exemples concrets et des éclairages juridiques adaptés à la dimension transfrontalière du secteur, tout en encourageant les organisations à intégrer la durabilité dans leurs pratiques quotidiennes et à faire évoluer leurs modes de fonctionnement afin de contribuer à l'objectif d'une Europe climatiquement neutre d'ici 2050. La publication est accompagnée d'une série de séminaires et d'ateliers animés par des experts juridiques et universitaires, et fournit des informations spécifiquement adaptées au secteur afin d'aider les professionnels des arts du spectacle à s'aligner efficacement sur les objectifs européens en matière de durabilité. « The Ultimate Cookbook for Cultural Managers: The EU Green Deal and Live Performance Organisations » constitue une ressource particulièrement complète pour le secteur. La publication est accompagnée d'une infographie mettant en évidence les principaux domaines d'enjeu du Pacte vert et du secteur du spectacle vivant.⁶³

FORUM « VISION FOR SUSTAINABLE EVENTS »

Le forum « Vision for Sustainable Events » est une initiative à but non lucratif créée pour soutenir le secteur des événements en direct dans la mise en œuvre d'actions concrètes face à la crise climatique. Fondée en 2010 à Bristol, au Royaume-Uni, elle rassemble aujourd'hui plus de 1 000 entreprises événementielles et acteurs de premier plan engagés dans la réduction significative de l'empreinte environnementale des événements. Le forum offre une feuille de route structurée grâce à l'accès gratuit à une large gamme d'outils, de ressources, de guides, d'études de cas et à un annuaire de fournisseurs écologiques, afin de donner aux professionnels de l'événementiel les connaissances et les capacités requises pour déployer des pratiques durables.

Il met en relation ses membres et partenaires afin de favoriser la collaboration et le partage des meilleures pratiques, dans le but de faire des événements durables la norme plutôt que l'exception. L'initiative est pilotée par un groupe de gouvernance composé d'associations d'événements en plein air et d'experts en durabilité, illustrant l'engage-

⁶³ De plus amples informations sur *the Ultimate Cookbook for Cultural Managers* sont disponibles ici : <https://www.pearle.eu/publication/infographic-on-the-eu-green-deal-and-live-performance-organisations>.

ment global du secteur en faveur de l'action climatique et d'une gestion responsable des événements.

CALCULATEURS DE CARBONE

Plusieurs calculateurs de CO₂ ont été développés spécifiquement pour le secteur du spectacle vivant. Certains outils sont entièrement gratuits, alors que d'autres offrent une version gratuite limitée assortie d'options avancées payantes. Acteur pionnier dans le domaine de la durabilité culturelle, Julie's Bicycle propose plusieurs calculateurs de carbone gratuits par le biais de sa plateforme Creative Climate Tools.⁶⁴ Ceux-ci sont conçus pour permettre aux organisations et aux professionnels d'évaluer et de comprendre l'empreinte environnementale de leurs lieux, tournées, productions, événements et festivals. Depuis leur lancement, plus de 5 000 organisations dans 50 pays utilisent ces outils afin de suivre leur consommation d'énergie, d'eau, leurs déchets, leurs déplacements et leurs matériaux de production, ce qui leur permet de mieux structurer leurs stratégies et priorités environnementales.

Outre Julie's Bicycle, plusieurs autres acteurs proposent des calculateurs de carbone adaptés aux spécificités du secteur du spectacle vivant. Par exemple, le « Green Producers Club »⁶⁵ dans les pays scandinaves met à la disposition du secteur des outils et des ressources pour mesurer et réduire l'empreinte carbone des activités de production. En Allemagne, le réseau « Action Network for Sustainability in Culture and Media » (ANKM)⁶⁶ propose des outils et des ressources de comptabilité climatique adaptés aux secteurs de la culture et des médias pour soutenir les démarches de durabilité environnementale. En France, Fairly Score⁶⁷ est un calculateur d'impact innovant et spécifiquement conçu pour le secteur, qui associe la mesure de l'empreinte carbone à des critères plus larges de responsabilité environnementale et sociale, tels que la biodiversité, l'eau, la gestion des déchets et l'inclusion sociale. Il permet aux organisateurs d'événements, aux salles et aux producteurs d'évaluer, de suivre et d'améliorer leurs pratiques en matière de durabilité, tout en fournissant des scores transparents au public, aux artistes et aux partenaires. L'outil prend en charge différentes méthodes de collecte de données, allant de questionnaires collaboratifs à des intégrations automatisées avec des logiciels de gestion, et s'appuie sur des cadres de référence reconnus afin d'en garantir la fiabilité.

Ces outils sont essentiels pour permettre aux organisateurs d'événements, aux artistes, aux lieux d'accueil et aux professionnels du secteur

64 De plus amples informations : <https://juliesbicycle.com/our-work/creative-green/creative-climate-tools/>.

65 De plus amples informations : <https://www.greenproducers.club/>.

66 De plus amples informations : <https://aktionsnetzwerk-nachhaltigkeit.de/klimabilanzen/>.

67 De plus amples informations : <https://fairly.run/fairly-score/>.

de prendre des mesures concrètes afin de réduire leur empreinte carbone. Nombre de ces calculateurs incitent également les utilisateurs à explorer des alternatives durables, à modéliser des scénarios de réduction des émissions et à investir dans des solutions climatiques.

III.2.3. TOURNÉE DURABLE ET MOBILITÉ DES ARTISTES

FEUILLE DE ROUTE DU ROYAUME-UNI POUR UNE MUSIQUE LIVE À TRÈS FAIBLE EMPREINTE CARBONE

En 2021, le groupe de rock britannique Massive Attack a demandé au Tyndall Centre for Climate Change Research d'élaborer une feuille de route pour la réduction des émissions associées aux tournées et aux concerts. Cette démarche a donné lieu à un document définissant des objectifs ambitieux, comme l'élimination des émissions de CO₂ des salles de concert d'ici 2035, la limitation de la consommation d'électricité grâce à des équipements d'éclairage et de son plus efficaces, et la réduction des émissions liées à la mobilité du public et des professionnels par la promotion des transports publics.⁶⁸

Plus récemment, en mars 2025, un nouveau rapport du Tyndall Centre for Climate Change Research a montré que la feuille de route pour des concerts à très faibles émissions de carbone avait permis à Massive Attack d'organiser le concert le moins émetteur en carbone de sa catégorie. Dans le cadre de cette démarche, le groupe a organisé ACT 1.5, un festival musical d'une journée en août 2024, qui a réuni plus de 32 000 spectateurs. Grâce à une série de mesures climatiques, l'événement a significativement diminué ses émissions de carbone par rapport à un concert en plein air traditionnel. Il a notamment été le premier festival au monde à fonctionner exclusivement sur batteries, a utilisé des camions électriques pour le transport et la recharge renouvelable de ces batteries, proposé une restauration 100 % végétale et renforcé les options de mobilité durable grâce à des navettes électriques gratuites et à des trains supplémentaires. Le festival a également favorisé les modes de transport durables en interdisant le stationnement sur site et en accordant la priorité aux résidents locaux lors de la vente des billets. Le transport du matériel a été fortement réduit et électrifié, tandis que la gestion des déchets s'est concentrée sur le compostage, la prévention du gaspillage alimentaire et l'interdiction des plastiques à usage unique ainsi que des cigarettes électroniques jetables.

« CAST IT HERE »

Le syndicat britannique des artistes Equity a lancé la campagne « Cast it here » afin de promouvoir le recours à des castings locaux et de réduire

68 De plus amples informations : <https://tyndall.ac.uk/news/massive-attack-publish-tyndall-centre-climate-change-live-music-roadmap/>.

ainsi les déplacements longue distance liés aux productions. En valorisant les talents régionaux, cette initiative contribue à diminuer l'empreinte carbone des productions théâtrales, cinématographiques et télévisuelles, qui génèrent habituellement des émissions importantes en raison des déplacements des acteurs et des équipes techniques depuis des centres urbains majeurs comme Londres.

La campagne est menée par les sections locales d'Equity et par des organisations territoriales qui adaptent la démarche à leur réalité, notamment en organisant des journées portes ouvertes pour le casting local, en établissant des forums avec des agents de casting de proximité ou en plaidant auprès des autorités locales pour faire du casting local une condition de financement. Equity encourage ses membres à s'impliquer au sein de leurs sections locales et à créer des groupes d'action « Cast It Here » afin de promouvoir un changement durable, en veillant à ce que les talents professionnels locaux soient systématiquement pris en compte dans les processus de casting habituels. Le recours au casting local permet de réduire les émissions liées aux transports, de favoriser des environnements de travail plus durables et de renforcer les communautés locales, dans le but de construire une industrie plus résiliente et plus attentive aux enjeux climatiques. « Cast It Here » s'inscrit ainsi dans la stratégie globale d'Equity UK en matière de lutte contre le changement climatique et de promotion de l'équité sociale dans le secteur créatif.

PROJET BETTER LIVE (TOURNÉES À FAIBLE EMPREINTE CARBONE)

En Europe, les tournées à faible empreinte carbone s'imposent progressivement comme une stratégie clé pour limiter l'empreinte environnementale des événements musicaux live. Le projet européen « Better Live » rassemble 11 partenaires, dont des promoteurs, des lieux de concert et des organisations, et vise à explorer et tester des modèles de tournées plus durables et décentralisés, en particulier pour les artistes de jazz et de musique improvisée. Le projet (2023-2026) a pour objectif de réduire les émissions liées à la mobilité des artistes et des publics, tout en soutenant la circulation internationale des artistes et en renforçant la diversité de la programmation à travers l'Europe.

GUIDE DES VOYAGES ET DES TRANSPORTS ÉCOLOGIQUES

La cinquième édition du Guide des voyages et des transports écologiques pour les événements s'adresse à l'ensemble des acteurs impliqués dans les événements en direct : organisateurs, agents artistiques, agences de billetterie, fournisseurs, prestataires de transport, ainsi qu'à toute personne en mesure d'exercer une influence sur ces parties prenantes. Elle propose des stratégies claires pour réduire les émissions liées aux déplacements. Dans la mesure où les déplacements représentent la majeure partie de l'empreinte carbone des événements en

“

LE SYNDICAT BRITANNIQUE DES ARTISTES EQUITY A LANCÉ LA CAMPAGNE “CAST IT HERE” AFIN DE PROMOUVOIR LE RECOURS À DES CASTINGS LOCAUX ET DE RÉDUIRE AINSI LES DÉPLACEMENTS LONGUE DISTANCE LIÉS AUX PRODUCTIONS. »

direct (jusqu'à 80 à 90 % des émissions totales), la réponse à ce défi est complexe, mais possible et requiert une action collective du secteur.

Le guide s'appuie sur les dernières avancées scientifiques, des exemples concrets et des outils opérationnels pour placer la mobilité à faible émission de carbone au centre de l'organisation des événements. Avec le soutien de partenaires tels que l'Arts Council England, le Welsh Government Event Innovation Fund et Big Green Coach, l'initiative promeut la mise en œuvre de solutions pratiques, comme l'intégration de titres de transport public à la billetterie, la collecte de données de déplacement de qualité, l'expérimentation d'équipements de construction à zéro émission et l'évaluation de l'empreinte carbone des tournées d'artistes.⁶⁹

SLOW TOURING

Une autre approche consiste à privilégier le « slow touring » ou « smart touring ». Ce concept a commencé à gagner en visibilité au début des années 2010, dans le sillage d'un mouvement culturel plus large inspiré du Slow Movement, né en réaction à la culture du fast-food et porteur de valeurs de durabilité. Dans le secteur du spectacle vivant, cette approche a été adaptée pour s'opposer aux rythmes de tournée rapides, intensifs et souvent néfastes pour l'environnement, caractéristiques de nombreuses tournées musicales et théâtrales.

Le slow touring est notamment porté par des artistes comme Charles Gil, musicien français résidant en Finlande, et par des organisations telles que l'Improvised Music Company à Dublin, qui encouragent des tournées dans un nombre limité de lieux, une réduction du recours à l'avion et une implication plus profonde au sein des communautés locales. Le slow touring privilégie le bien-être des artistes et la durabilité en favorisant des calendriers de tournée moins intensifs, plus locaux ou régionaux, et en réduisant les émissions de carbone liées aux transports et à la logistique. Cette approche s'est progressivement imposée au cours des dix dernières années comme une réponse culturelle et environnementale, enracinée dans le Slow Movement et adaptée par des artistes et des institutions innovantes soucieuses de pratiques artistiques durables.

LIVEUROPE

Lancée en 2014 et cofinancée par le programme Europe créative de l'Union européenne, Liveurope est une initiative paneuropéenne qui rassemble 24 salles de concert de référence réparties dans 24 pays européens. Son objectif est de favoriser la diversité musicale européenne en accompagnant les artistes émergents et les aidant à atteindre de nouveaux publics au-delà de leur pays d'origine.

69 De plus amples informations : <https://onboard.earth/the-onboard-earth-sustainable-travel-guide-for-festivals-and-events/>.

Ce projet étend désormais son action aux questions de durabilité, notamment par la collecte de données sur les pratiques de tournée des artistes et la promotion de solutions de transport durables, en parallèle de ses engagements en matière d'inclusion et l'égalité des genres dans le secteur musical européen. Il soutient activement les salles de concert européennes dans la mise en œuvre de pratiques durables et l'encouragement de tournées responsables, tout en sensibilisant le public à des comportements plus respectueux de l'environnement.

Plusieurs salles du réseau Liveurope ont mis en place des initiatives de mobilité verte afin de réduire les émissions de carbone, en particulier celles liées aux déplacements des spectateurs. Par exemple, des salles telles que L'Aéronef en France proposent le remboursement des titres de transport public, un parking vélo sécurisé et encouragent le covoiturage ; l'Ancienne Belgique associe durabilité et engagement du public afin de développer des stratégies écologiques à long terme ; tandis que d'autres salles collaborent avec les opérateurs locaux de transports publics pour rendre les déplacements des spectateurs plus écologiques, plus simples et plus attractifs. Dans ce contexte, le rôle de Liveurope consiste à faciliter le dialogue et le partage des bonnes pratiques au sein de son vaste réseau de salles à travers l'Europe.

III.2.4. MOBILITÉ DU PUBLIC ET DÉPLACEMENTS À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

Face à une prise de conscience accrue de l'importance des déplacements des spectateurs dans l'empreinte carbone du secteur du spectacle vivant, plusieurs initiatives ont vu le jour. L'une des stratégies les plus efficaces consiste à intégrer les frais de transport public dans le prix des billets d'entrée aux événements. Cette mesure élimine la barrière financière aux modes de transport plus respectueux de l'environnement et fait des transports durables la solution de référence plutôt qu'une alternative facultative. En combinant billets de spectacle et titres de transport valables sur les réseaux de trains, de tramways ou de bus, les organisateurs peuvent encourager un changement substantiel des pratiques de déplacement du public, au détriment de l'usage de la voiture individuelle.

En Allemagne, cette pratique est courante : plusieurs théâtres et festivals régionaux, comme la Ruhrtriennale ou les Berliner Festspiele, collaborent avec les sociétés de transport locales pour que les billets de spectacle servent automatiquement de titres de transport valables sur les réseaux régionaux et urbains le jour de l'événement. En Suisse, le festival OpenAir St. Gallen propose quant à lui des pass incluant des billets de train nationaux à prix réduit et des navettes gratuites, ce qui décourage le recours à la voiture.

III.2.5. PRATIQUES INSTITUTIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

ARVIVA (FRANCE)

Fondée en 2020, ARVIVA (Arts vivants, Arts durables) est une association qui accompagne le secteur du spectacle vivant face au double enjeu de la transition écologique et de l'adaptation à ses impacts. Portée par la devise « Pas de spectacle vivant sur une planète morte », elle œuvre à la réduction de l'empreinte environnementale du secteur et à la promotion d'un environnement culturel plus juste et plus inclusif. ARVIVA fonctionne sur la base de la coopération entre pairs, du partage des connaissances et du développement d'outils pratiques destinés à promouvoir la durabilité. Elle mène également un travail d'observation et d'analyse des pratiques du secteur, tout en mettant en avant des initiatives et des expériences inspirantes en matière d'arts vivants durables. Elle réunit une grande diversité de membres, parmi lesquels des collectivités locales, des consultants, des organisations culturelles et des particuliers. Tous les membres ont accès à un large éventail de ressources, incluant l'apprentissage entre pairs, l'accompagnement à la mise en œuvre de stratégies respectueuses du climat et des actions de formation.

En 2024, ARVIVA a lancé son plan d'action pour la transformation écologique des arts du spectacle, destiné à accompagner la transition du secteur au moyen de mesures coordonnées et opérationnelles, organisées autour de cinq axes prioritaires : (1) la formation et le renforcement des capacités, notamment par l'intégration de la durabilité dans le leadership et l'enseignement artistique ; (2) la politique culturelle et les mécanismes de financement, avec un accent mis sur l'éco-conditionnalité ; (3) le travail et l'emploi, axés sur l'introduction de clauses vertes, le rôle de responsables du développement durable et des conditions de travail justes ; (4) l'information et les outils, afin d'améliorer la collecte de données, le suivi et le partage des ressources ; et (5) la mobilité et la logistique, en favorisant les tournées à faible émission de carbone et la coopération avec les prestataires de transport. Le plan, coordonné par ARVIVA et encadré par un comité multipartite, est conçu comme un dispositif vivant et évolutif, afin de rester en phase avec les progrès de la recherche et les défis émergents.

A GREENER MUSIC SCENE (DANEMARK)

À travers l'initiative « A Greener Music Scene », le Partnership for Sustainable Music a constitué une alliance rassemblant plus de 90 entreprises, organisations et institutions de l'écosystème musical danois. Ce partenariat a été mis en place pour relever collectivement les défis du développement durable dans l'industrie musicale, notamment l'égalité d'accès pour les talents, la santé et le bien-être sur scène comme en coulisses, ainsi que l'impact environnemental des activités musicales. Le



PAS DE SPECTACLE VIVANT
SUR UNE PLANÈTE MORTE »

partenariat s'appuie sur des approches fondées sur les données, notamment une cartographie des inventaires de gaz à effet de serre développée avec The Footprint Firm, afin de mieux comprendre et de réduire les émissions totales de CO₂ du secteur. Il collabore également avec des salles de concert et des festivals pour identifier les besoins et accompagner la transition écologique de la scène musicale live au Danemark.

Le partenariat est coordonné par un secrétariat basé au sein de KODA, organisation de l'industrie musicale, tandis que l'orientation stratégique est assurée par un comité directeur réunissant des représentants d'organisations telles que Dansk Live et Live Nation. L'initiative collabore étroitement avec les musiciens et les acteurs du secteur en mettant à leur disposition des connaissances, des outils et des plateformes collaboratives afin de faciliter la transition vers des pratiques durables.

PROJET LUOTO (FINLANDE)

Le projet LuoTo (Luovien alojen ekologisen kestävyysmurroksen toimenpideohjelman — Programme d'action pour la transition vers la durabilité écologique dans le secteur créatif) vise à promouvoir la durabilité au sein des industries créatives, y compris les arts du spectacle. Il a pour ambition de renforcer la conscience écologique et les capacités du secteur.

Le projet a débuté par un travail de collecte et de partage des connaissances, des compétences et des retours d'expérience des professionnels du secteur. Il évolue désormais vers l'élaboration d'un plan d'action visant à doter les créateurs des moyens nécessaires pour rendre leurs productions plus respectueuses de l'environnement. La réduction des émissions, en particulier celles liées aux déplacements du public, ainsi que la promotion de pratiques d'économie circulaire dans la conception des décors et l'utilisation des ressources constituent des axes centraux du projet. LuoTo accompagne cette transition par l'organisation d'ateliers, la publication de ressources et la création de plateformes dédiées, telles que Elma.live. Le projet met également en avant le rôle du contenu artistique comme levier de développement d'une culture écosociale et de renforcement de l'engagement du public. Des études de cas pratiques, dont celles de l'Opéra national et du Ballet de Finlande et du Théâtre municipal d'Helsinki, illustrent de manière concrète la mise en œuvre de pratiques durables dans le spectacle vivant. Le projet LuoTo est coordonné par un consortium et soutenu financièrement par le Conseil régional d'Helsinki-Uusimaa, Creasus ry, MyStash, le ministère de l'Environnement, l'Uniarts Helsinki et l'université Aalto.

III.2.6. OUTILS CONTRACTUELS ET DE GOUVERNANCE

CLAUSES VERTES DANS LES CONTRATS

Les clauses environnementales deviennent de plus en plus fréquentes dans les contrats liant les différentes parties. L'approche la plus simple consiste à y intégrer une clause qui impose l'adoption d'une politique de durabilité environnementale, sa révision et sa mise à jour régulières, ainsi que son application effective.

RIDERS ÉCOLOGIQUES

L'intégration de clauses environnementales dans les riders constitue un outil pragmatique pour promouvoir la durabilité dans le spectacle vivant. Si les riders d'artistes se focalisaient traditionnellement sur l'hospitalité et les exigences techniques, ils intègrent désormais, à la demande croissante des artistes, des options à faible empreinte carbone. Ces « riders écologiques » peuvent inclure, entre autres, le choix d'une restauration végétarienne ou issue de circuits locaux, l'utilisation de matériel de service réutilisable ou compostable, la suppression des plastiques à usage unique, la prise en charge des transports publics pour les équipes et le public, ainsi qu'une préférence accordée aux déplacements en train plutôt qu'aux vols court-courriers.

En mobilisant leur pouvoir contractuel, les artistes de premier plan et les troupes de tournée peuvent encourager les salles, les promoteurs et les fournisseurs à adopter des pratiques plus durables tout au long de la chaîne de production. Au-delà de la réduction des émissions, les riders écologiques jouent également un rôle pédagogique. Ils véhiculent un message fort d'engagement climatique à destination du public et des pairs, tout en contribuant à la normalisation des pratiques à faible impact carbone dans l'industrie. Bien qu'ils soient plus fréquents dans les tournées musicales, leur pertinence s'étend désormais au théâtre, à la danse et aux festivals, où ils agissent comme un levier complémentaire aux cadres sectoriels et aux dynamiques de négociation collective.

CLAUSES DE RÉUTILISATION POUR LES DÉCORS ET LES ACCESSOIRES

Les théâtres, festivals et compagnies en tournée sont de plus en plus nombreux à introduire des clauses contractuelles qui imposent ou encouragent la réutilisation des décors, des accessoires et des éléments de scène. Celles-ci visent à ancrer les productions dans une approche d'économie circulaire, en garantissant que les matériaux puissent être démontés, stockés, réutilisés ou partagés avec d'autres productions au lieu d'être éliminés. Dans certains cas, les producteurs doivent documenter, en amont de l'approbation d'un spectacle, le plan de fin de vie de l'ensemble des éléments scénographiques, ou respecter un pourcentage minimal de matériaux recyclés.

“

EN MOBILISANT LEUR POUVOIR CONTRACTUEL, LES ARTISTES DE PREMIER PLAN ET LES TROUPES DE TOURNÉE PEUVENT ENCOURAGER LES SALLES, LES PROMOTEURS ET LES FOURNISSEURS À ADOPTER DES PRATIQUES PLUS DURABLES TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION. »

Au Royaume-Uni, par exemple, un projet pilote associé au Theatre Green Book prévoyait des « obligations de réutilisation » pour les équipes de conception, stipulant que les décors devaient être réalisés à partir de bois récupéré ou de structures modulaires conçues pour être réemployées. En Allemagne, le projet Zero du Hans Otto Theater à Potsdam a testé l'utilisation de décors à base de mycélium. Ce matériau a également été utilisé dans d'autres théâtres du pays, notamment au Théâtre national de Brunswick. En France et en Belgique, certaines compagnies, dans le cadre du réseau ARVIVA, mettent en place des « banques » de matériaux permettant l'échange d'éléments scénographiques entre institutions. La participation à ces dispositifs de réutilisation est de plus en plus souvent intégrée aux contrats de partenariat.

Un exemple notable est celui du Collectif 17h25, qui réunit cinq grandes institutions culturelles : l'Opéra de Lyon, le Festival d'Aix-en-Provence, l'Opéra national de Paris, le Théâtre du Châtelet et La Monnaie à Bruxelles. Leur objectif est de rendre la conception scénographique plus durable. Le collectif a récemment lancé MOD 200, une structure modulaire standardisée en acier destinée à la construction de décors. En développant une bibliothèque partagée d'éléments structurels compatibles avec plusieurs théâtres, il vise à réduire l'empreinte carbone liée à la fabrication, au stockage et au transport des éléments scénographiques. Ce système permet une réutilisation et une interchangeabilité optimisées entre différentes productions et institutions.

Ces mesures, à la fois contractuelles et collaboratives, visent à limiter les déchets et les émissions, à réduire les coûts de production et à encourager l'émergence de nouveaux réseaux de coopération entre les lieux. Ils transfèrent également la responsabilité des concepteurs individuels au niveau institutionnel, afin de garantir que les objectifs environnementaux soient intégrés de manière structurelle à l'ensemble du processus de production, et non laissés à l'initiative individuelle.

GESTIONNAIRES ET CONSULTANTS ÉCOLOGIQUES

Les fonctions liées au développement durable sont de plus en plus reconnues et intégrées au sein des organisations afin de piloter les initiatives environnementales. Par ailleurs, de nombreuses structures du secteur des arts du spectacle affichent désormais leur engagement en faveur de la neutralité climatique à l'horizon 2030, engagement souvent mis en avant sur leurs sites Web, dans leurs programmes ou à l'intérieur de leurs salles. Cette démarche passe notamment par l'intégration de stratégies de développement durable au sein des productions, des activités opérationnelles et des infrastructures. De nombreuses organisations du secteur de la musique et des arts du spectacle disposent ainsi de postes dédiés, comme les responsables d'équipes vertes, les coordinateurs du développement durable ou les responsables environnementaux, dont la mission consiste à définir et appliquer des poli-

tiques écologiques, former les équipes et encourager des pratiques de production plus durables.

De nombreux réseaux culturels européens, en particulier ceux soutenus par le programme Europe créative, intègrent des actions de formation et de renforcement des capacités dans leurs conditions de financement, permettant aux professionnels d'inscrire la durabilité dans l'ensemble de leurs pratiques et de disposer des connaissances et des outils nécessaires pour agir en faveur du climat. Ces initiatives de renforcement des capacités illustrent la manière dont les organisations artistiques institutionnalisent progressivement les fonctions liées à l'écologie, en particulier au sein des grandes structures, même si ces responsabilités sont souvent intégrées à des équipes de gestion opérationnelle ou artistique plus larges plutôt que confiées à des postes dédiés.

Le Burgtheater Wien (Autriche), le Théâtre national de Prague (République tchèque) et le Théâtre de Liège (Belgique) sont des exemples de théâtres qui disposent d'un responsable du développement durable. Si ces postes ne sont pas encore généralisés, une tendance nette se dessine néanmoins vers leur formalisation, portée par un engagement accru du secteur en faveur de la neutralité climatique et d'une gestion plus durable des institutions culturelles.

III.2.7. INSTRUMENTS FINANCIERS POUR L'ACTION CLIMATIQUE

Les fonds de pension peuvent constituer un levier particulièrement puissant pour l'action climatique dans le secteur culturel et du spectacle vivant. En intégrant des critères de responsabilité climatique dans les régimes de retraite sectoriels, les partenaires sociaux peuvent encourager leurs membres à s'affilier à des institutions de retraite dont les politiques sont déjà alignées sur les objectifs climatiques. Cette approche permet aussi de protéger les intérêts à long terme des membres, en garantissant que les fonds de pension soient investis de façon responsable sur le plan social et alignés sur la transition écologique.

Le syndicat britannique Equity a illustré cette démarche avec son initiative Green Your Pension, lancée dans le cadre de son réseau Green New Deal. Depuis novembre 2024, tous les nouveaux adhérents au régime de retraite d'Equity sont automatiquement affiliés à un fonds par défaut plus durable, excluant les investissements dans le charbon thermique ainsi que dans les entreprises tirant plus de 10 % de leurs revenus du pétrole et du gaz. En contrepartie, le fonds privilégie des investissements alignés de manière positive sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, notamment l'action climatique, les énergies propres et l'égalité des genres.

Les membres actuels du régime de retraite ont en outre la possibilité d'opter pour un fonds de pension entièrement exempt de combustibles fossiles. Ce changement s'inscrit dans le prolongement de la campagne Make My Money Matter, portée par des figures reconnues

comme Olivia Colman et Benedict Cumberbatch, qui appellent à une réorientation verte des investissements via la réforme des retraites.

Partout en Europe, des initiatives semblables en France, en Allemagne et au niveau de l'Union européenne témoignent d'un alignement croissant des systèmes de retraite sur les objectifs climatiques, ouvrant au secteur du spectacle vivant une voie stratégique pour conjuguer action environnementale et sécurité financière.

III.2.8. SOLUTIONS TECHNIQUES INNOVANTES

Le secteur du spectacle vivant dispose de nombreuses solutions techniques susceptibles d'être mises en œuvre. Les exemples présentés ci-après n'ont pas vocation à être exhaustifs, mais visent à illustrer la diversité des options disponibles.

PISTE DE DANSE À RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

Une approche innovante pour intégrer la durabilité dans les lieux de spectacle consiste à installer des pistes de danse à récupération d'énergie. Ces sols captent l'énergie cinétique produite par les artistes ou le public et la transforment en électricité, à l'instar des générateurs à pédales, plus couramment utilisés dans les théâtres. En 2023, au Camden People's Theatre, la compagnie Pigfoot Theatre a été la première à utiliser une piste de danse génératrice d'énergie dans un contexte théâtral, à l'occasion de son spectacle HOT IN HERE.

Conçue par Jack Hathaway, cette piste repose sur le mouvement vertical pour produire de l'électricité : chaque dalle génère une quantité d'énergie proportionnelle à l'intensité du mouvement. Ainsi, un danseur solo produit une énergie limitée, tandis qu'un ensemble mobilisant toute la scène peut générer une quantité d'électricité significative. Cette technologie alimente non seulement les spectacles, mais véhicule également un message fort sur l'action collective, en montrant que de petites contributions cumulées peuvent avoir un impact significatif. Des versions de ces pistes ont notamment été employées lors d'événements de la tournée mondiale Music of the Spheres de Coldplay, offrant à la fois une expérience spectaculaire et une portée symbolique en matière de durabilité.

PANNEAUX ACOUSTIQUES À BASE DE MYCÉLIUM

Les panneaux acoustiques à base de mycélium sont des matériaux composites cultivés à partir de mycélium sur des déchets organiques tels que le carton ou le papier. Grâce à leur structure poreuse et à une densité modulable, ils offrent d'excellentes performances d'absorption acoustique, en particulier dans les fréquences moyennes et élevées, généralement comprises entre 500 Hz et plus de 2 kHz. Grâce à ces propriétés, les panneaux en mycélium s'imposent comme une alternative biodégradable prometteuse et innovante aux absorbeurs acoustiques synthétiques en mousse.

ÉCLAIRAGE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'éclairage respectueux de l'environnement vise à réduire la consommation d'énergie et l'empreinte environnementale tout en maintenant des expériences visuelles dynamiques et immersives. La transition des sources traditionnelles et halogènes vers la technologie LED à faible consommation constitue un levier central, les LED offrant une luminosité supérieure, une consommation énergétique nettement réduite et une durée de vie prolongée. De nombreux lieux et sociétés de production explorent également le recours à des sources d'énergie renouvelables, comme les générateurs solaires, pour alimenter les systèmes d'éclairage, contribuant ainsi à une réduction supplémentaire des émissions de carbone. Au-delà des gains en efficacité énergétique, l'éclairage durable vise aussi à limiter les émissions de chaleur et, par conséquent, à réduire les besoins en refroidissement. Grâce aux développements récents de l'éclairage intelligent et des systèmes de contrôle automatisés, les niveaux d'éclairage peuvent être optimisés en continu selon les besoins réels, ce qui permet d'éviter une consommation d'énergie excessive.

III.3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le changement climatique est l'un des enjeux les plus déterminants des prochaines décennies et affecte directement le secteur du spectacle vivant, dont les activités contribuent également aux facteurs à l'origine du réchauffement climatique. Les partenaires sociaux ont donc tout intérêt à unir leurs efforts, en coopération avec d'autres parties prenantes, afin de faire évoluer le secteur, en réduisant de manière significative ses émissions de gaz à effet de serre et, plus largement, son impact environnemental, tout en renforçant sa résilience face aux effets actuels et futurs du changement climatique.

Il convient de souligner que le secteur dispose d'un pouvoir singulier pour promouvoir un changement culturel, à la fois par le contenu de ses productions artistiques et par l'exemplarité de ses pratiques durables. Ce potentiel repose sur l'intérêt du public pour le secteur et ses figures emblématiques, sur la notoriété de certains artistes, et sur le rôle des productions artistiques comme vecteurs puissants de communication autour des enjeux sociaux majeurs et des solutions envisageables.

La mobilisation des partenaires sociaux est particulièrement déterminante à au moins deux égards. Tout d'abord, leur rôle central leur permet d'assurer que la transition vers un secteur du spectacle vivant plus respectueux de l'environnement se déroule de manière juste et inclusive. Les actions climatiques de réduction des émissions de carbone impliquent souvent des coûts non négligeables et supposent un dialogue de confiance afin de définir une répartition équitable des efforts financiers. Elles comportent également le risque que la transition écologique marginalise involontairement certaines personnes ou certains groupes. Par exemple, les salles qui adoptent des exigences écologiques peuvent être contraintes d'augmenter le prix des billets pour absorber les coûts de la durabilité, ce qui risque d'exclure une partie du public à revenus modestes. De façon comparable, le slow touring et le smart touring ainsi que les pratiques de mobilité durable peuvent poser des difficultés pratiques ou financières aux artistes indépendants, aux créateurs aux moyens limités ou à ceux installés dans des régions reculées dépourvues de transports publics performants.

Une deuxième raison majeure de l'importance des partenaires sociaux tient à leur capacité à fédérer des coalitions élargies. Bien que des initiatives isolées puissent être efficaces, l'obtention de résultats plus ambitieux suppose généralement la mobilisation d'institutions publiques, d'organisations de la société civile et d'acteurs économiques au-delà du secteur lui-même. L'expertise développée dans le cadre du dialogue social apparaît dès lors comme une ressource précieuse, car



LES ACTIONS CLIMATIQUES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE IMPLIQUENT SOUVENT DES COÛTS NON NÉGLIGEABLES ET SUPPOSENT UN DIALOGUE DE CONFIANCE AFIN DE DÉFINIR UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DES EFFORTS FINANCIERS. »

elle permet au secteur de s'exprimer d'une seule voix auprès des parties prenantes externes.

La brève présentation des initiatives retenues dans ce rapport révèle une grande variété d'approches, de modalités d'implication des acteurs, d'échelles et de temporalités. Les exemples cités ne sont pas exhaustifs et d'autres initiatives continueront à émerger, y compris en dehors du secteur du spectacle vivant. Il n'est dès lors pas aisé d'élaborer des conclusions et des recommandations à la fois brèves et pleinement représentatives.

Sur le plan des principes sous-jacents, certains éléments clés méritent toutefois d'être pris en compte par les partenaires sociaux :

ADOPTER UNE APPROCHE PROACTIVE, tant dans la réflexion que dans l'action. Les défis climatiques ne sont pas temporaires et devraient s'intensifier, comme le durcissement des cadres réglementaires, notamment à travers la hausse du prix des émissions de carbone, et à l'augmentation de la pression sociale. Agir dès maintenant offre au secteur de meilleures perspectives pour l'avenir.

TENDRE LA MAIN à d'autres parties prenantes et former des coalitions. Le défi sous-jacent est universel, et de nombreux acteurs peuvent être disposés à unir leurs forces, à apporter leurs propres solutions ou à s'inspirer des bonnes pratiques développées par le secteur.

S'ENGAGER ACTIVEMENT dans l'apprentissage, l'expérimentation et l'évaluation de solutions, en tirant les enseignements des réussites comme des échecs. Le défi est complexe : s'il était simple à relever, une solution aurait déjà été trouvée.

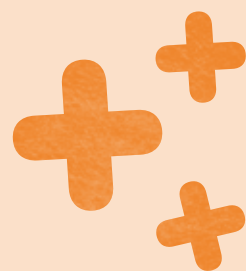
TIRER PARTI de l'atout majeur du secteur : sa place dans la société et le pouvoir de la performance artistique. Le potentiel d'impact à l'échelle globale est bien supérieur à ce qui peut être accompli uniquement au sein du secteur lui-même.

EXAMINER DIFFÉRENTES PISTES D'ACTION : adaptations techniques, mécanismes de gouvernance ou démarches de sensibilisation. Face à des défis multiples, les solutions ne peuvent être que variées.

INTÉGRER SYSTÉMATIQUEMENT L'ÉQUITÉ comme principe directeur et s'assurer que les mesures adoptées n'excluent aucun groupe. Cet aspect est essentiel pour garantir l'adhésion aux actions menées, tant au sein du secteur qu'auprès du public et au-delà.



ANNEXES

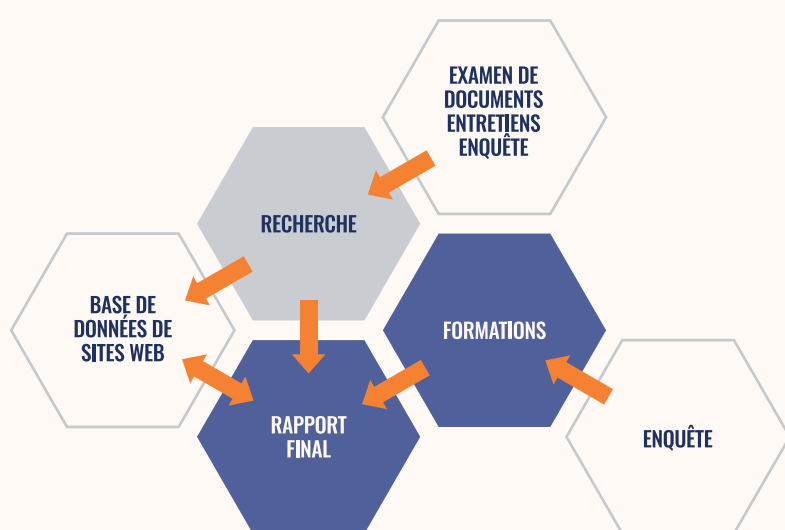


A1 DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La recherche a été réalisée par un chercheur indépendant disposant d'une expérience reconnue dans des projets de renforcement du dialogue social au sein du secteur du spectacle vivant. Le cadre méthodologique a été validé par le comité de pilotage du projet, composé de représentants des quatre partenaires sociaux européens du secteur du spectacle vivant : la FIM (Fédération internationale des musiciens), la FIA (Fédération internationale des acteurs), UNI Europa - Medias, spectacles et arts (EURO MEI), et Pearle* Live Performance Europe.

L'étude a adopté une approche méthodologique mixte, combinant une recherche documentaire, une enquête en ligne menée à l'échelle européenne et des entretiens approfondis semi-structurés avec un ensemble de parties prenantes clés. Cette triangulation méthodologique a permis d'ancrer les conclusions dans l'expérience quotidienne des professionnels du secteur et de refléter la diversité et la complexité du spectacle vivant en Europe.

FIGURE A1.1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE



La phase de recherche documentaire a constitué le socle de l'étude. Elle a reposé sur l'analyse de la littérature existante, de rapports sectoriels, de documents de politique publique de l'UE et de conventions collectives. Cette étape a également inclus l'identification de données accessibles au public concernant les initiatives et projets menés par les partenaires sociaux aux niveaux national et européen. La recherche documentaire a servi de fondement à l'élaboration du questionnaire de l'enquête ainsi qu'aux lignes directrices des entretiens.

L'enquête en ligne a été lancée à la mi-janvier 2024 et s'est déroulée jusqu'à la mi-mars 2024. L'enquête a été diffusée auprès d'environ 125 entités, comprenant des syndicats et des associations patronales de l'ensemble des États membres de l'UE, ainsi que de la Norvège, de la Suisse et du Royaume-Uni. Le taux de réponse a été exceptionnellement élevé (près de 70 %) avec au moins une réponse provenant de chaque pays de l'Union européenne. L'enquête comportait deux sections principales. La première portait sur l'identification des conventions collectives existantes, des initiatives de dialogue social et des exemples de réussite. La seconde a permis de recueillir des données relatives aux besoins en formation et aux préférences thématiques en vue de futurs travaux de recherche et d'activités de renforcement des capacités.

Les résultats de l'enquête ont répondu à plusieurs objectifs complémentaires. Ils ont permis d'identifier les initiatives existantes en matière de dialogue social et les conventions collectives, contribuant ainsi à la constitution d'une base de données sectorielle de ces ressources. Ils ont également orienté la sélection des thématiques abordées lors des sessions de formation en présentiel et dans les rapports de recherche. À l'issue de l'analyse initiale, le chercheur a élaboré des synthèses préliminaires des principales conclusions, qui ont été transmises au comité directeur.

Afin de compléter les informations issues de la recherche documentaire et de l'enquête, sept entretiens approfondis ont ensuite été menés entre mai et septembre 2025 avec des représentants syndicaux, des experts sectoriels et des praticiens en Pologne, en Suède, en Tchéquie, au Danemark et au Royaume-Uni. Ces entretiens semi-structurés ont permis d'approfondir l'analyse des expériences, des points de vue et des stratégies des personnes directement engagées dans l'atténuation des risques liés à l'intelligence artificielle, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la santé mentale et de la durabilité. Ils ont apporté des éclairages précieux sur les contextes nationaux, les défis opérationnels et les facteurs de réussite qui conditionnent l'implication des partenaires sociaux dans les domaines étudiés.

Chaque rapport thématique, y compris le présent document, a été examiné par le comité de pilotage du projet, dont les observations ont été intégrées dans la version finale.

La triangulation des données issues de la recherche documentaire, de l'enquête, des entretiens et des échanges tenus lors des formations en présentiel a permis de garantir que les conclusions reflètent fidèlement la diversité des réalités du secteur.

A2 DESCRIPTION DE LA BASE DE DONNÉES

La base de données élaborée dans le cadre du projet propose une cartographie des conventions collectives à l'échelle européenne, ainsi qu'un panorama des initiatives menées par les partenaires sociaux dans le secteur du spectacle vivant à travers l'Europe.

La base de données est accessible à l'adresse suivante : <https://lp-socialpartners.notion.site/Strengthening-Capacities-in-the-Live-Performance-Sector-1dddb594d14d805ea6d9f271d6107dda>

En 2024, les partenaires sociaux nationaux de toute l'Europe ont été sollicités dans le cadre d'une enquête destinée à cartographier les conventions collectives existantes, les initiatives de dialogue social et les exemples de coopération efficace. Les participants ont été invités à partager des informations sur les conventions collectives applicables au secteur du spectacle vivant, y compris les thèmes abordés en matière d'emploi et de conditions de travail. L'enquête a également permis de recueillir des exemples d'initiatives et de projets conjoints dans lesquels les partenaires sociaux ont collaboré afin d'améliorer les conditions de travail des professionnels des arts du spectacle. Menée de la mi-janvier à la mi-mars 2024, elle a constitué la base de l'élaboration de la base de données.

Compte tenu de la double finalité de l'enquête, la base de données a été structurée en deux volets : une cartographie des conventions collectives et une base de données dédiée aux initiatives des partenaires sociaux.

A2.1 CARTOGRAPHIE DES CONVENTIONS COLLECTIVES

Du fait de sa nature volontaire, la base de données ne saurait être exhaustive. Elle a vocation à évoluer au fil du temps, à travers des ajouts, des mises à jour et des ajustements, en particulier dans un contexte où certaines conventions collectives arrivent à expiration et seront renégociées.

Organisée par pays, la cartographie couvre 23 pays à la date de publication, en juin 2025. Pour chaque pays, la base de données présente les syndicats et associations patronales impliqués dans la négociation collective du secteur du spectacle vivant, un aperçu des conventions collectives aux niveaux national, sectoriel ou de l'entreprise, ainsi qu'une liste des thématiques qu'elles abordent.

Les fonctionnalités de recherche permettent aux utilisateurs de filtrer les résultats par pays, partenaires sociaux et thématiques.

A2.2 INITIATIVES DES PARTENAIRES SOCIAUX

À la date de publication (juin 2025), la base de données des initiatives des partenaires sociaux recense près de 50 initiatives, projets et exemples de bonnes pratiques.

Chaque entrée comprend une description, les partenaires sociaux impliqués, les éventuels autres partenaires (organismes nationaux de certification des compétences, associations, autorités publiques, etc.), ainsi que les thématiques abordées.

La base de données met en lumière les initiatives portées par les partenaires sociaux, qu'elles soient menées de manière autonome (« initiatives unilatérales ») ou conjointement avec d'autres partenaires sociaux nationaux (« initiatives de dialogue social »). Elle illustre la diversité des domaines dans lesquels les partenaires sociaux sont activement engagés, notamment les compétences et la formation, la santé et la sécurité, les retraites, le conseil, l'information, les boîtes à outils et les conditions de travail.

À l'instar de la cartographie des conventions collectives, ces initiatives peuvent être filtrées par partenaires sociaux, thématiques et pays.

La base de données met ainsi en évidence la grande diversité des actions et des accords développés par les syndicats et les associations patronales au bénéfice des acteurs du secteur. Même les bénéficiaires de ces services sectoriels ne sont pas toujours conscients du rôle joué en amont par les partenaires sociaux. La base de données offre ainsi une vision plus complète de l'action des syndicats et des associations patronales dans le maintien et l'amélioration des conditions de vie et de travail dans le secteur du spectacle vivant à travers l'Europe. La base de données vient compléter et s'inscrire dans le prolongement des actions menées par les partenaires sociaux européens en matière de perfectionnement et de reconversion professionnelles, d'égalité des genres, ainsi que de santé et de sécurité.

La plateforme est conçue comme un outil évolutif, régulièrement mis à jour et ouvert aux contributions des partenaires sociaux nationaux qui souhaitent partager leurs accords et initiatives.

FIGURE A2.1. EXEMPLE DE BASE DE DONNÉES - CONVENTIONS COLLECTIVES

